

Historique Tchoukball

Dr Hermann Brandt



Né le 6 octobre 1897 à la Chaux-de-Fonds ; où il obtient en 1916 son baccalauréat.

Docteur en médecine dès 1924, il s'intéresse très vite à la gymnastique médicale, à la rééducation physique et au contrôle médical.

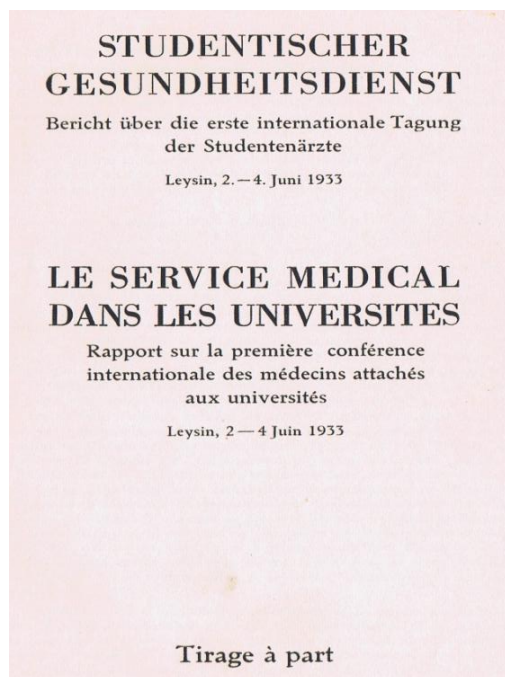
Vous pouvez voir, Hermann Brandt expliquer le tchoukball (Jeu monopolitaire, avec comme zone une ligne à 3m devant le cadre.

<http://www.rts.ch/archives/tv/sports/avant-premiere-sportive/7319166-le-tchoukball.html>



Le tchoukball - rts.ch - Avant-première sportive.url

1928. Il est le promoteur du sport universitaire.



Dr. med. Hermann Brandt-Gonève. Contrôle Médico-sportif à l'Université.

Je ne saurais trouver de meilleure introduction à cette étude que les travaux présentés par nos collègues sur l'examen de dépistage de la tuberculose. Le résultat de ces examens faits en série, avec une instrumentation ne négligeant rien, nous a tous convaincus de la nécessité de ne pas laisser l'étudiant livré à lui-même! L'effort sanitaire en faveur de l'étudiant ne peut se limiter au Sanatorium et à la Caisse-Maladie: il y a une responsabilité de prophylaxie qui ne se conçoit pas sans l'examen médical systématique.

Je ne reviens pas sur les nombreux problèmes d'ordre administratif qu'a soulevés cette question. Ma première tâche va être de situer l'examen médico-sportif dans l'ensemble de nos préoccupations.

Au fond la réalisation de l'examen de dépistage de la tuberculose constitue un des aspects, un cas particulier de l'examen médical général. Je ne peux, pour ma part, concevoir qu'un examen médical, obligatoire ou facultatif peu importe, dont le but ultime est de sauvegarder la santé de l'étudiant, se limite à la recherche des symptômes d'une bacillose, et négligeant de vérifier l'état des reins ou des organes digestifs. Mes confrères m'ont parfaitement convaincu qu'il n'y a pas de dépistage anti-tuberculeux sérieux sans examen aux R.X.; mais on ne saurait admettre que le radiologue, après avoir scrupuleusement examiné l'état du poumon, ne vérifie l'état du cœur! Ce serait une négligence coupable.

Que réclame l'examen médical du sport? De garantir à un sujet qu'il n'est pas tuberculeux, c'est entendu! Mais cela ne lui suffit pas. Il veut s'assurer de l'intégrité fonctionnelle de tout l'organisme, pour garantir au sujet que la pratique de l'entraînement physique ne lui sera pas préjudiciable! C'est là une notion qui est élémentaire pour l'Université. Si l'examen de dépistage dispose actuellement de statistiques fort édifiantes, révélant un pourcentage impressionnant de cas de tuberculose ignorés, l'examen médico-sportif pourrait en présenter de plus significatives encore! Ses découvertes portent sur tous les organes, et on est surpris du nombre d'affections qui restent méconnues et qu'un examen peut déceler — et il faudrait ajouter toutes celles qui restent silencieuses car il ne faudrait pas prétendre qu'un examen médical peut infailliblement mettre tout en lumière!

Cet examen est si important et si délicat que je me déclare d'accord avec les orateurs qui m'ont précédé, tous physiologistes: il y faut des spécialistes. Certainement une si parfaite vérification de la machine humaine mériterait l'intervention de spécialistes en tuberculose, en cœur, en système digestif, etc. . . . La formule idéale de l'examen médical universitaire serait peut-être de confier cette tâche à de nombreux

3

1929. Il participe au développement du Basket-ball.

Il fut le principal animateur pour l'introduction en Suisse du basket-ball féminin.

1932. Recherches "article circulation sanguine"



1932. Il créa le premier centre de médecine sportive en Suisse. Ce centre, qu'il continua à diriger jusqu'à l'âge de 65 ans, fut rattaché en 1954 à la Polyclinique Universitaire de Médecine de Genève.

L'HOMME DU JOUR

LA TRIBUNE DE GENÈVE DU DIMANCHE SOIR - 27 JANVIER 1952 - PAGE 3

Ici, suites de la première page

Il y a vingt ans
- 27 janvier 1952

le docteur Hermann BRANDT créait le contrôle médico-sportif

Dé plus en plus l'activité sportive gagne toutes les couches de la population. On pourrait, à ce sujet, parodier une parole célèbre du général Guisan pendant la mobilisation et dire « dans le sport, il n'y a plus d'âge ». En effet, sans même attendre leur sortie de l'école primaire, nos tout jeunes s'adonnent aux ébats chers à leurs aînés. Dans les salles de gymnastique, sur les stades, on peut voir de courageux quinquagénaires conserver une jeunesse à leur corps par un entraînement rationnel et approprié à leurs possibilités. Il en va de même sur les courts de tennis et les pistes de ski.

Mais une telle activité risqué d'ouvrir la porte aux abus préjudiciables à la santé. Aussi les médecins, ou plutôt quelques médecins se sont-ils penchés sur ce problème, d'où la création, chez nous, du contrôle médico-sportif, au sujet duquel nous avons interviewé pour vous le Dr Hermann Brandt, chef de ce service à Genève.

Vous présenter le Dr Brandt, serait lui faire injure. Très répandu comme on dit, dans de nombreux milieux, il se dépense généreusement pour la cause sportive, et sa présence ne passe jamais inaperçue.

Débuts modestes

Monsieur le Docteur, vous êtes bien, si mes souvenirs sont exacts, le créateur du contrôle médico-sportif ?

Oui, ainsi que le professeur Besse. En 1932, il y a donc juste vingt ans, nous avons décidé de tenter un essai, certains qu'il était nécessaire.

Qu'est-ce qui vous a poussé dans cette voie ?

D'une part la nécessité de plus en plus urgente de contrôler les sportifs et d'éviter des dommages graves à leur santé; de l'autre le désir d'étudier les effets du sport sur l'organisme. Nous débutâmes dans les locaux de l'ancienne morgue, au boulevard de la Cluse.

Par vos propres moyens ?

Avec l'aide d'une subvention de... cent francs par mois.



ED. JORIS. Suite page 3.

Tout était à créer. Nous disposions d'appareils très élémentaires, tout juste bons pour un début. C'est dans ces conditions que nous attendîmes la « clientèle ».

Qui « inaugura » le service ?

Des chômeurs. Il en existait un certain nombre à cette époque, et comme ceux qui le désiraient pouvaient suivre un cours de gymnastique matinal, ils furent invités à se présenter dans le modeste local du contrôle médico-sportif où le Dr Walther et moi-même nous les examinâmes. Ils s'y soumièrent de bonne grâce et nous pûmes faire des constatations intéressantes, tout en prodiguant les conseils.

Et la clientèle sportive suivit ?

Oui. Plusieurs groupements (gymnastique, basket-ball, athlétisme) soumettaient

déjà leurs membres, particulièrement les juniors, les dames et les jeunes filles à une visite médicale saisonnière. Le service du boulevard de la Cluse ne pouvait que leur faciliter cette formalité et, à raison de 25-30 par semaine, sportifs et sportives défilèrent dans nos locaux.

Mais les appareils en usage ne permettaient qu'un examen très superficiel. Aussi des erreurs risquaient-elles de se produire, comme partout, d'ailleurs, à cette époque. Savez-vous, pour ne citer qu'un exemple, que Zatopeck, lors de sa première visite médico-sportive, fut déclaré « impropre au sport de compétition » et prié de se ménager.

Les choses se sont améliorées depuis lors, autant pour votre service que pour Zatopeck...

Déménagement

Il y a quelque six-sept ans, le service se transporta à la rue Calvin où il fonctionne toujours le mardi et le vendredi soir, dans de nouveaux locaux.

Somptueux ?

C'est là que, pendant la guerre, on procédait à l'épouillage des réfugiés traversant notre ville. Lors d'une réunion du comité de la Fédération internationale de médecine sportive, un délégué portugais visita les locaux. « Mais il n'y a rien là-dedans », s'exclama-t-il. Par la suite, il fut grandement surpris de constater l'excellent travail qu'il y faisait.

Si je vous comprends bien, vous semblez laisser entendre que Genève est en retard ?

Oui, mais le reste de la Suisse bien davantage encore. A Bordeaux, où la ville possède un stade modèle, avec piste de vélodrome (à plusieurs reprises, le Tour de France y fit disputer une arrivée d'étape), on a aménagé, sous la vaste tribune des locaux spacieux avec un matériel irréprochable et du dernier modernisme.

ED. JORIS. Suite page 3.

L'œuvre accomplie en vingt ans par le docteur Brandt

Mais, depuis quatre ans, nous pouvons nous déclarer satisfaits. Les appareils suffisent entièrement à leur tâche et les examens, infiniment plus minutieux, nous donnent toutes les garanties désirables.

Consécration

L'Etat se montre-t-il plus généreux, plus compréhensif ?

Oui. La commission du budget du Grand Conseil, laquelle comprend plusieurs sportifs, a admis la nécessité de ce service et a proposé d'inscrire une somme annuelle de budget pour lui permettre de fonctionner à la satisfaction générale. Pourtant, le gros effort est venu des sportifs eux-mêmes. J'insiste sur ce point. La commission, formée de délégués de différents sports et que préside le secrétaire du département militaire, a alloué au service médico-sportif une subvention provenant de la répartition du Sport-Toto aux cantons. Et cette subvention se monte à 20 % de la somme fournie par l'Etat. En accomplissant ce geste, cette commission a œuvré sérieusement pour le sport et ses adhérents.

L'Etat ne serait-il pas tenté de diminuer sa part puisque le Sport-Toto vous a tenu la perche de salut ?

Il faut souhaiter qu'il ne le fasse pas. Ce serait un grand pas en arrière. Pourquoi freiner une activité qui rend des services inestimables et dont le but est de ménager la santé d'une bonne partie de notre population.

Le matériel

Quels sont les principaux appareils mis à votre disposition ?

Je ne vous citerai que les plus importants. Un électrocardiographe, un complexe pour l'enregistrement des pulsations, de la tension artérielle, un électrogyrographe qui mesure les mouvements du cœur (non pas les pulsations). C'est un nouveau dont on fait grand cas en Amérique. De plus, un appareil enregistreur de pression, un spiromètre, d'autres encore pour mesurer le métabolisme basal, la résistance à l'essoufflement en « endurance-test » mis au point par la Royal Air Force, lequel

permet de bloquer la respiration sous une certaine pression, un autre encore pour mesurer les déviations de la colonne vertébrale, une « photo-électrique » pour mesurer les dosages du sang, de l'urine, une salle de rayons X.

Que de progrès en vingt ans !

C'était indispensable, croyez-le bien.

Faut-il en déduire que le contrôle médico-sportif devient une véritable spécialisation médicale ?

Le « médecin sportif »

Mais oui, assurément. D'ailleurs il existe une fédération de médecine sportive et dans de nombreux pays, on s'efforce de créer des « médecins sportifs », disons des médecins qui se spécialisent dans l'étude des rapports sports-santé. En Suisse, ce mouvement prend corps et, bien que le contrôle, sous la « forme genevoise » ne soit guère pratiqué que dans de rares cantons, le groupement des médecins sportifs suisses travaille activement, développant un sujet important à chacune de ses réunions. Nous profiterons des installations de Macolin, installations qui se complèteront par la suite (il existe un fonds pour cela) pour former là-haut ces jeunes médecins. Ils auront là, sous la main, de nombreux « sujets », puisque Macolin est précisément le lieu de rendez-vous de toute une élite sportive. Examineurs et examinés gagneront beaucoup à ce contact. Les autres cours seront, évidemment, l'affaire des facultés de médecine des universités.

Fonctionnement

Revenons à Genève. A quel service médico-sportif vous-eu-il sa sollicitude ?

A tous ceux qui, au sein de clubs, de sociétés, de groupements régulièrement constitués, pratiquent le sport.

Un quelconque « individuel » ne peut donc pas se présenter à l'examen ?

Non. Nous ne connaissons pas le privé. Les clubs engagent leurs membres à passer à la rue Calvin. Dans cha-

— Et l'on ne peut que les féliciter. N'est pas une maxime qui dit : Se bien connaître, c'est ce bien porter.

Exactement. Il y a mieux. Fréquemment des jeunes gens de faible constitution se sont laissés dire que la gymnastique, le sport ne leur valaient rien, qu'ils devaient s'abstenir de tout effort. Un examen approfondi a pu corriger ce « verdict à priori », donner confiance à celui que guette le complexe d'infériorité et lui permettre, par un entraînement rationnel et progressif, de se joindre à ses camarades du stade ou de la salle et de fortifier son corps que l'on avait jugé trop débile... C'est là un nouveau bénéfice de notre contrôle.

Jamais aucune difficulté avec les « sujets » ?

Si rarement que j'ai peine à m'en souvenir. Chacun sent tout ce qu'il peut retirer d'un bref passage à la rue Calvin et l'assurance dont il bénéficiera par la suite. Nos sélections de « dépitage » ont rendu et rendront encore de grands services à ceux que l'effort ne rebute point. Encourager le sport et préserver ses adeptes des abus, voilà notre but.

Les écoliers sont-ils soumis à cette visite ?

Non. La tout est encore à créer. Cela viendra. Pour l'instant, nous recevons ceux qui présentent, des troubles quelconques et que les médications des écoles nous signalent.

Entretenez-vous de bons rapports avec les associations et dirigeants de clubs ?

Excellent. La plupart ont compris que notre service vient à leur aide. Aujourd'hui, ils le connaissent à fond et se doient dire qu'à facilité chez eux le développement du sens de la responsabilité. N'est-ce pas réjouissant qu'une telle constatation ?

Je sens, chez mon interlocuteur, une profonde et légitime satisfaction. Fier de l'œuvre qu'il a créée, il sait les services qu'elle a rendus. Aussi ne puis-je que le féliciter chaudement et l'encourager vivement, certain qu'il contribuera largement aux succès de nos sportifs tout en veillant avec vigilance sur leur santé.

ED. JORIS.

1932. Il crée une nouvelle école pour moniteur d'éducation physique ENEP. Il travaille avec 12 jeunes étudiants pour tester ses nouvelles méthodes. Ayant remarqué le volley-ball (Création en 1895 par l'Américain William G. Morgan.). Il eut l'occasion d'assister en 1926 à la première démonstration de volley-ball à Lucerne. Il introduit à la fin de chaque leçon quelque moment où l'on pratique ce jeu. La presse de l'époque "(1932) réf. Journal VB p7 1983" le qualifie comme le père du volley-ball en Suisse.

1932. Recherches : Aptitudes physiques et indices Age - Poids - Taille (L'estimation biologique doit se substituer à celle des performances brutes.)

Collection d'Etudes Scientifiques appliquées à l'Entraînement Physique (E.S.P.)

Aptitudes Physiques et Indices
Age - Poids - Taille

Dr. H. BRANDT
Médecin-Chef du Contrôle des Sports
de la Caserne de Genève

Prochaines Editions Suisse publiées avec l'appui de la SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE
— Direction: Editeur: Belg. édité par la LIGUE BELGE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Hommage de l'auteur.

Extrait

LE TRAVAIL HUMAIN

1936. Tome IV. No 4.

Conservatoire National des Arts et Métiers

292, rue Saint-Martin, Paris-III^e

BRANDT :

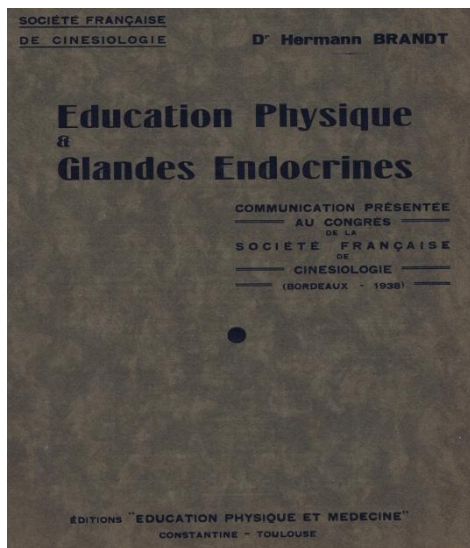
CLASSIFICATION PHYSIOLOGIQUE DU MOUVEMENT COMME BASE D'UNE MÉTHODE EN ÉDUCATION PHYSIQUE.

1936. La revue médicale française "Psychomotricité" lui demande de présenter ses recherches sur : Classification physiologique du mouvement comme base d'une méthode en éducation physique.

En 1938 il organise une rencontre contre une équipe de reporters américains qui prouve à tous les spectateurs que le volley-ball réclame d'incontestables qualités athlétiques.

Tous les protagonistes de l'époque, sans structure bien établie, s'adonnent à leur passe-temps favori jusqu'à la grande aventure qui constitue le 26 septembre 1951, 5 Rond-point de Plainpalais la création du Genève volley-ball club, dans le cabinet du Dr Hermann Brandt. (1958. Création de la Fédération Suisse de volley-ball.

1938. Il est appelé comme membre conseillé de la société française de cinésiologie.
Recherches et article. Education Physique et Glande Endocrines



1938. Recherches : Le posturomètre : Méthode d'exploration du système nerveux central, son utilité dans l'examen des commotionnés cérébraux.

ruptures d'équilibre et en conservant le corps aussi immobile que possible. On enregistre graphiquement les mouvements du corps: l'étendue du graphique ainsi obtenu exprime la sensibilité du réflexe.

Deux éléments d'expérimentation très importants peuvent varier:

1° *Le degré d'inclinaison du plancher*: il va de soi qu'une inclinaison plus grande réalise une excitation kinesthésique plus grossière et une rupture d'équilibre plus forte. Nous avons choisi empiriquement l'inclinaison qui nous a paru la meilleure; mais de nouvelles expériences seront nécessaires pour établir l'opportunité de changements d'inclinaison suivant les sensibilités des sujets.

2° *La vitesse du mouvement du plancher*: une vitesse trop grande crée des excitations tactiles et articulaires qu'il faut éviter; d'autre part, il faut tenir compte du temps de réaction du sujet, ou plus exactement du temps que met le réflexe pour s'exécuter: le passage d'une position à l'autre doit se faire dans un laps de temps qui permette aux centres nerveux d'enregistrer l'excitation kinesthésique et de réagir.

L'enregistrement des mouvements du corps se fait par une ceinture fixée au thorax: sur cette ceinture s'attache, dans le dos, un support portant à son extrémité un crayon: les mouvements sont ainsi transcrits sur un papier fixé horizontalement à la hauteur de la ceinture.

Fig. 2. Schéma de l'appareil.

Le sujet est debout sur un plateau oscillant (A): oscillations circulaires par une suspension à la cardan mise en mouvement par une manivelle (B) et une transmission (C). A une ceinture thoracique (D) est fixé un système inscripteur (E) qui inscrit les oscillations du sujet sur un plateau (F).

L'étude graphique de la sensibilité des réflexes proprioceptifs et de ses variations ouvre des horizons intéressants dans l'analyse du fonctionnement du Système nerveux.

Extrait / Ne se vend pas séparément

Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie

Organe officiel de la Société suisse de Neurologie et de la Société suisse de Psychiatrie

Volume XLI Fascicule 2

Le posturomètre

Méthode d'exploration du système nerveux central
Son utilité dans l'examen des commotionnés cérébraux

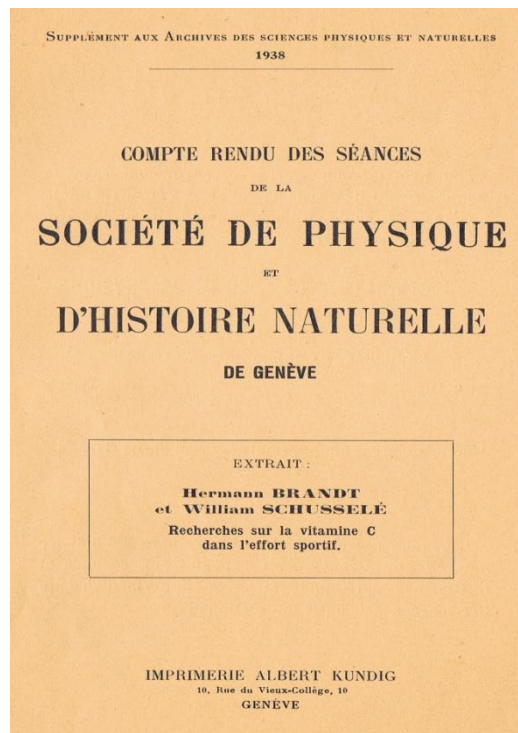
Par
H. BRANDT (Genève) et H. BERSOT (Le Landeron)

Les Archives Suisses de Neurologie et de Psychiatrie paraissent 4 fois par an, en fascicules de 10 à 12 feuilles dont 2 forment un volume. — PRIX DE L'ABONNEMENT pour le volume de 2 fascicules 35 fr. (pour les membres de la Société suisse de Neurologie et de la Société suisse de Psychiatrie 28 fr., si la commande est adressée directement aux éditeurs). Les fascicules se vendent séparément au prix de 20 fr.

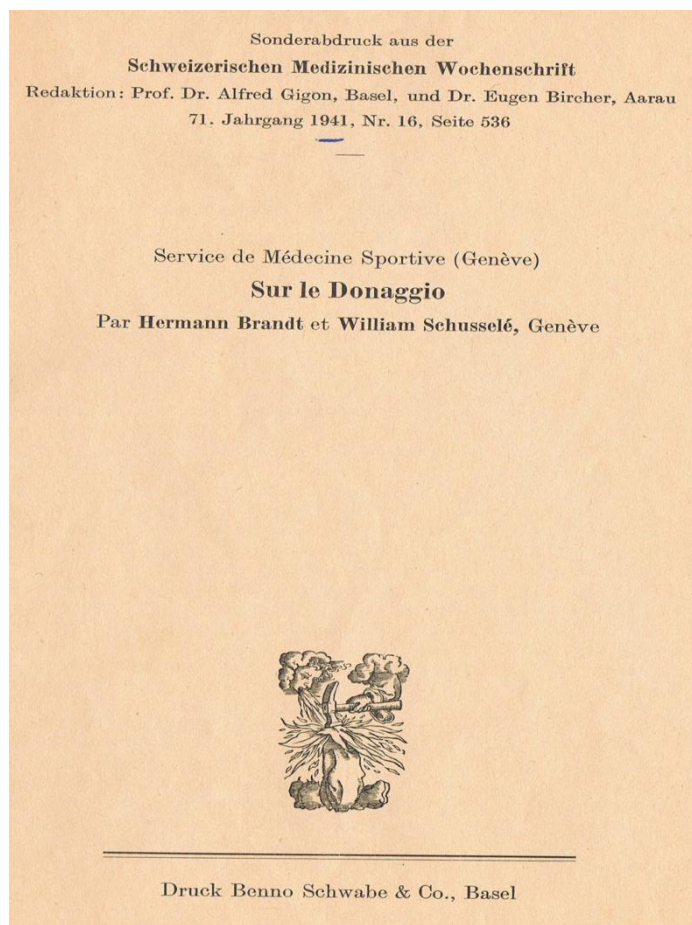
Z U R I C H 1 9 3 8

Imprimeurs-Éditeurs: Art. Institut Orell Füssli

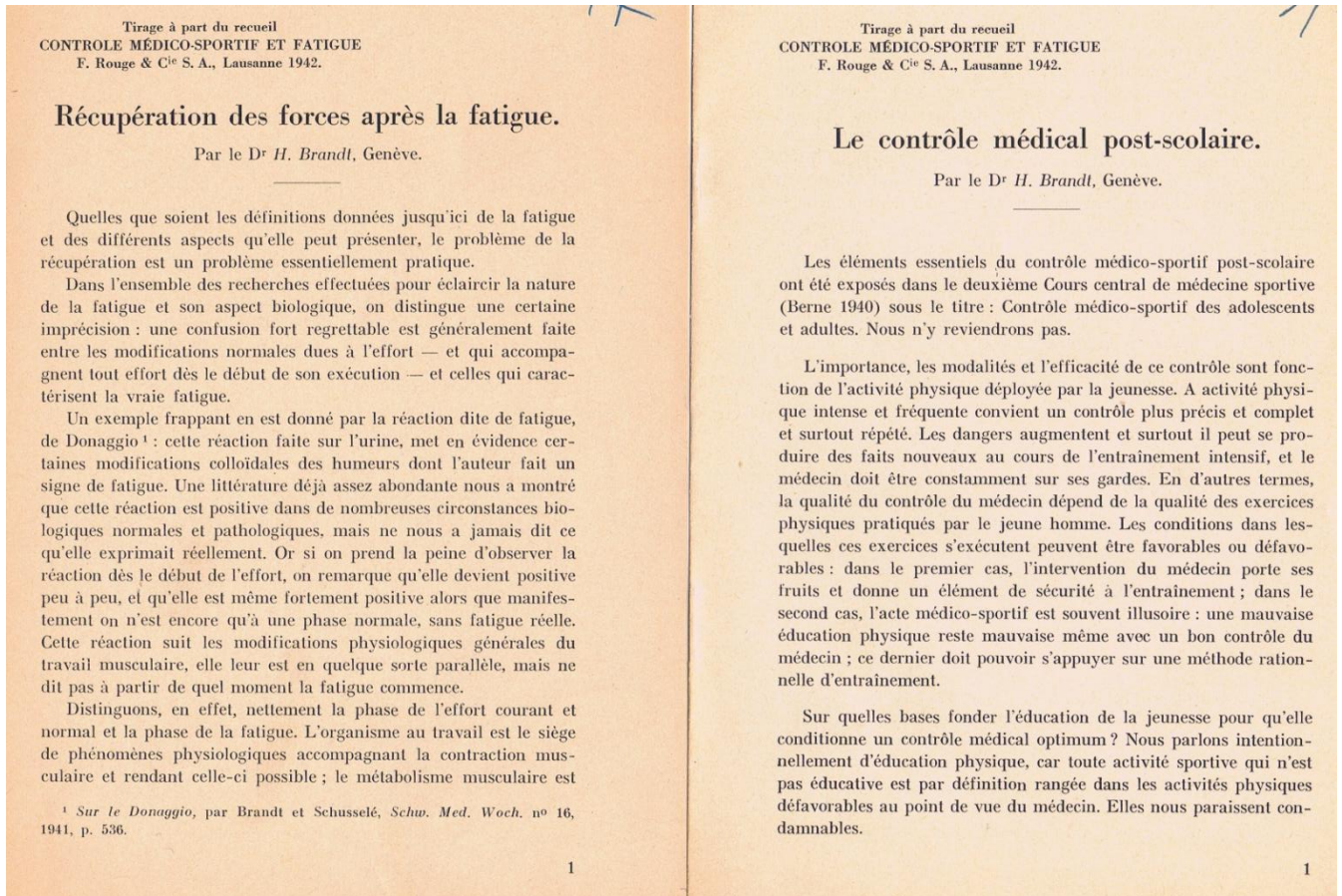
1938. Recherches sur la vitamine C dans l'effort sportif.



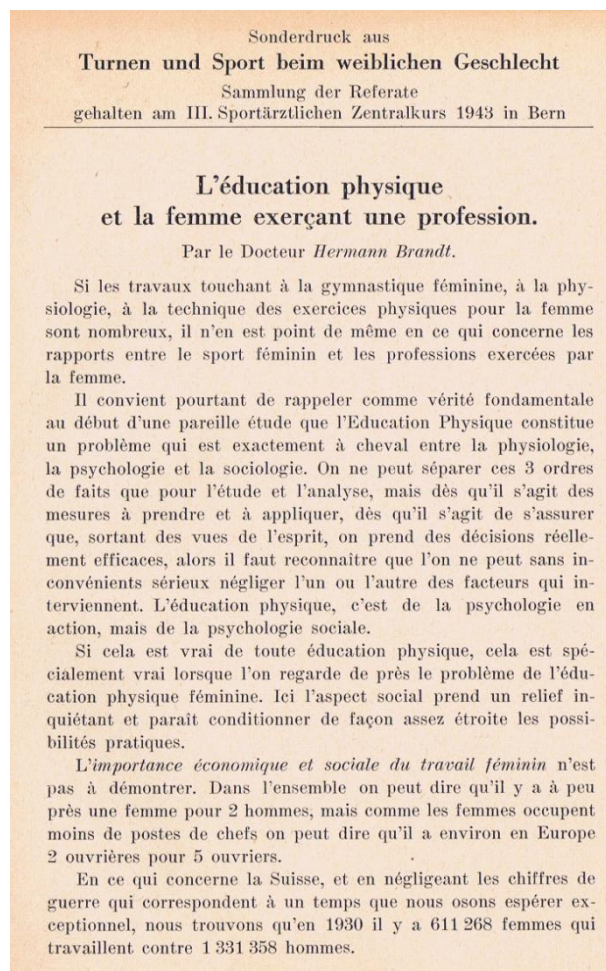
1941. Recherches : La littérature concernant la réaction de Donaggio, considérée comme test de la fatigue.



1941. Recherches : Récupération des forces après la fatigue.
Le contrôle médical postscolaire.



1943. L'éducation et la femme exerçant une profession.



22 juin 1945. Lettre du secrétaire d'état de l'éducation nationale française.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
~~ÉTAT FRANÇAIS~~

SECRETARIAT D'ÉTAT
A
L'ÉDUCATION NATIONALE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
AUX SPORTS

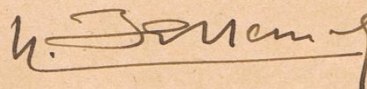
Paris le 22 Juin 1945 .

Mon Cher Confrère,

Etant donné la contribution très importante que vous aviez apportée en 1938 au Congrès de la Ligue Française d'Education Physique, nous serions heureux que vous vouliez bien assister au prochain Congrès de Paris du 16 au 20 Juillet . Ce Congrès sera présidé par M. Le Directeur Général de l'Education Physique et des sports .

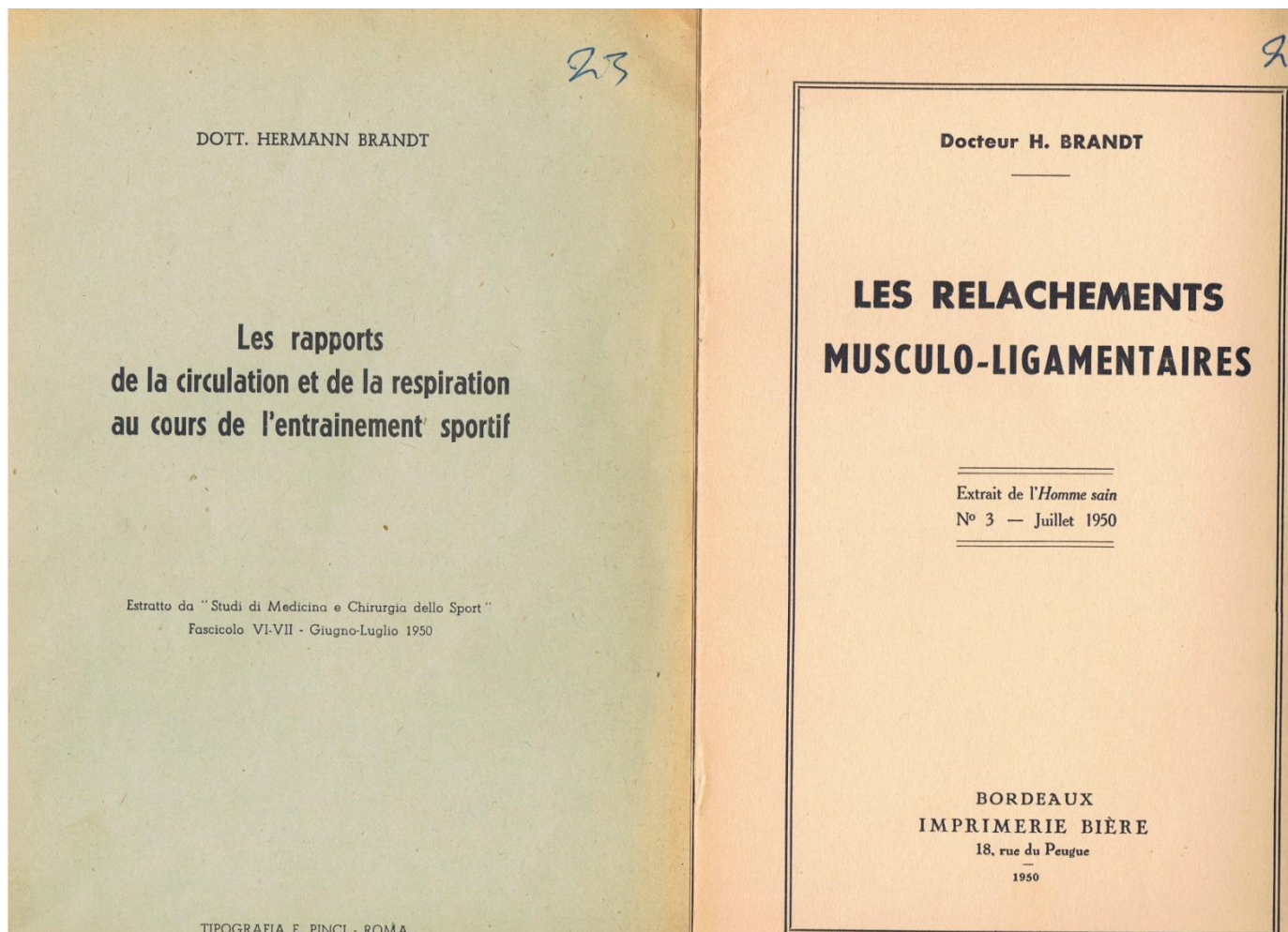
Une question pour laquelle vous êtes particulièrement compétent, est à l'ordre du jour : Dosage Biologique de l'effort en Education Physique .

Espérant qu'il vous sera possible d'accepter notre invitation au Congrès, où vous rencontrerez des personnalités scientifiques éminentes, je vous prie d'agréer, Mon cher Confrère l'assurance de ma considération distinguée .

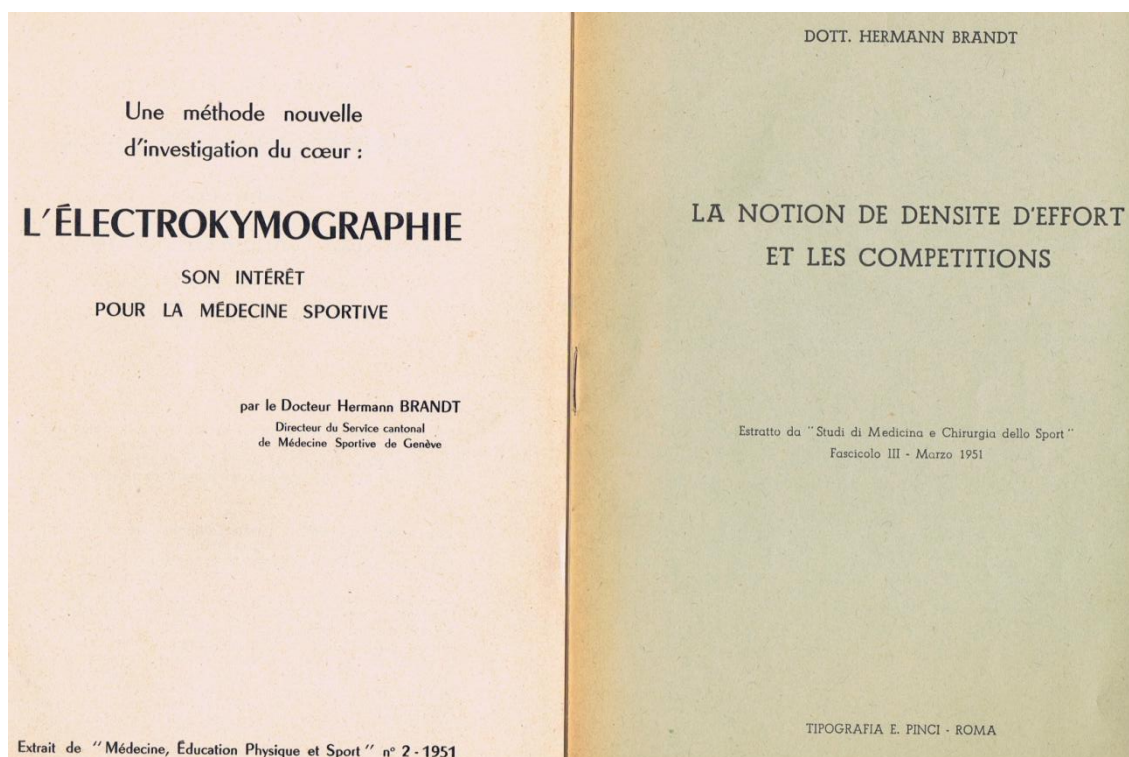


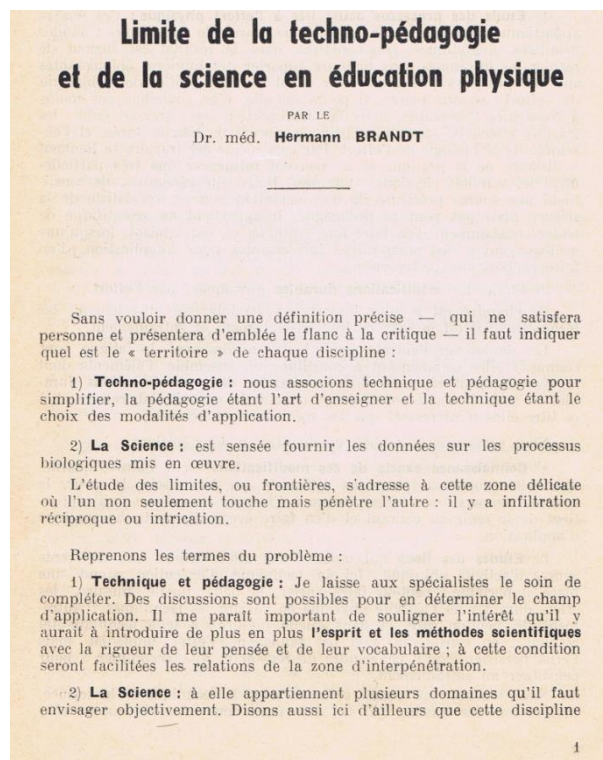
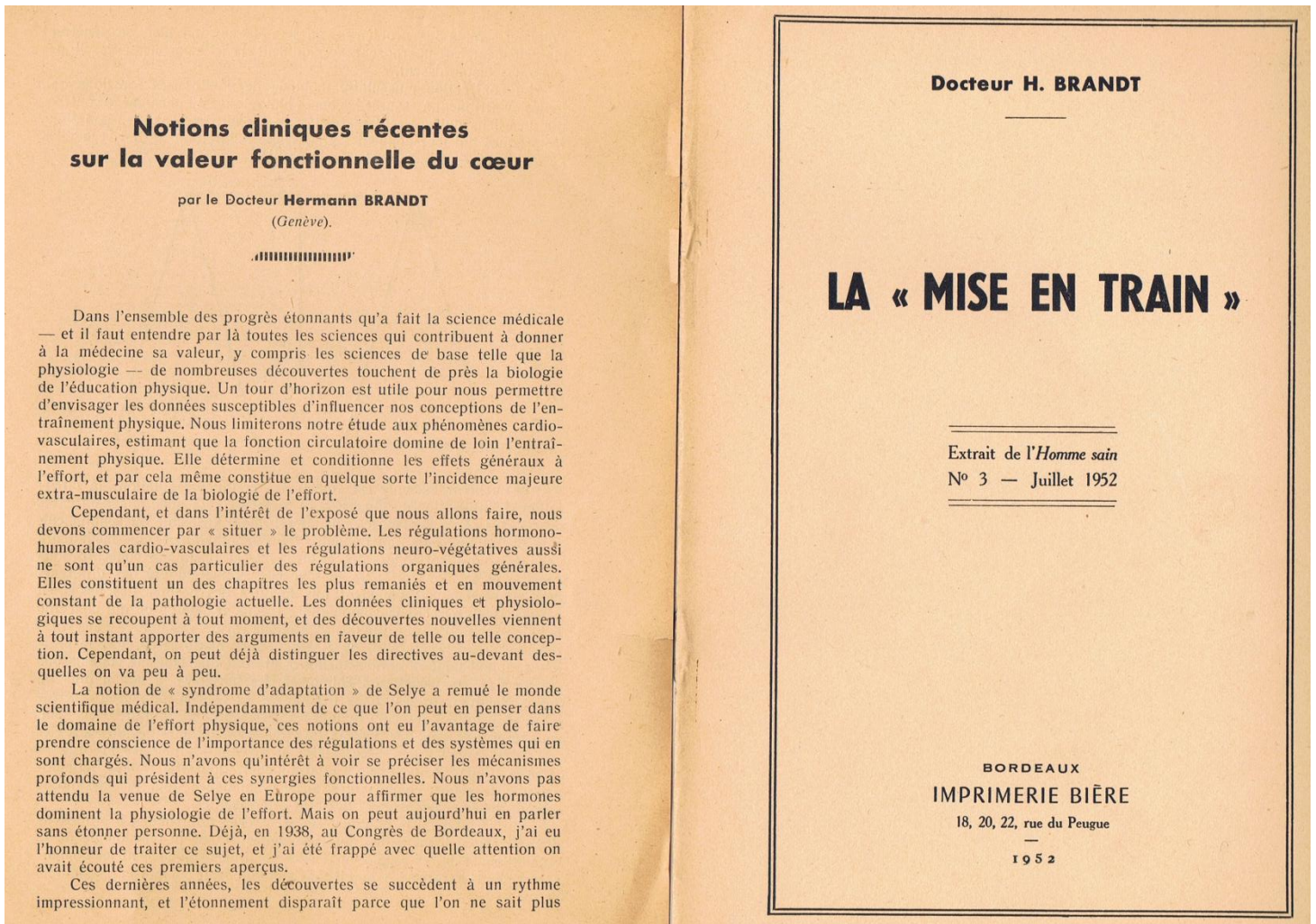
Docteur H. BALLAND,
Conseiller Technique National
à l' E.P.S.
adresse privée : 4 rue Paul Delaroche
Paris (16ème) .

1950. Recherches : Les rapports de la circulation et de la respiration au cours de l'entraînement sportif.
Les relâchements musculo-ligamentaires.

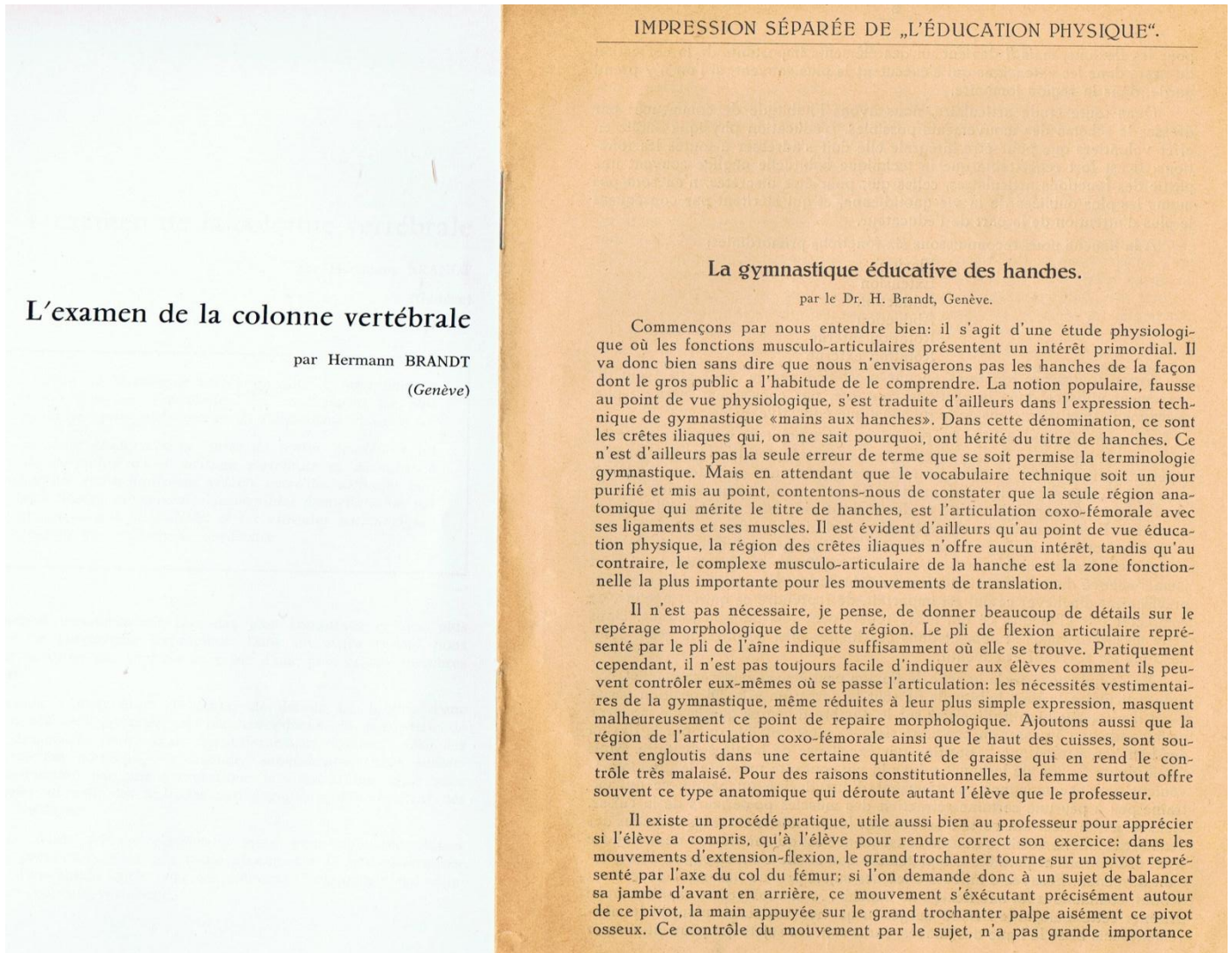


1951. Recherches et article : La notion de densité d'effort et les compétitions.
L'élektrokymographie son intérêt pour la Médecine Sportive.



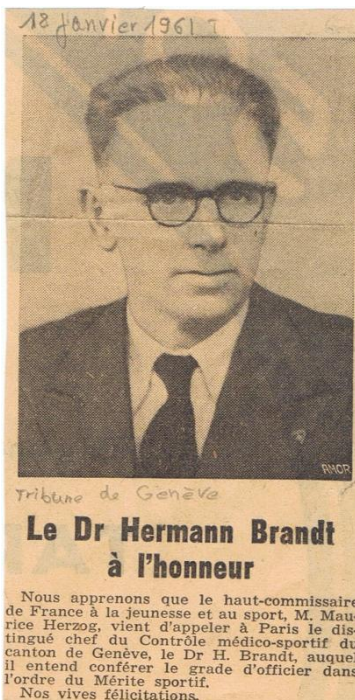


1952 Recherches : L'examen de la colonne vertébrale.
 La gymnastique éducative des hanches.

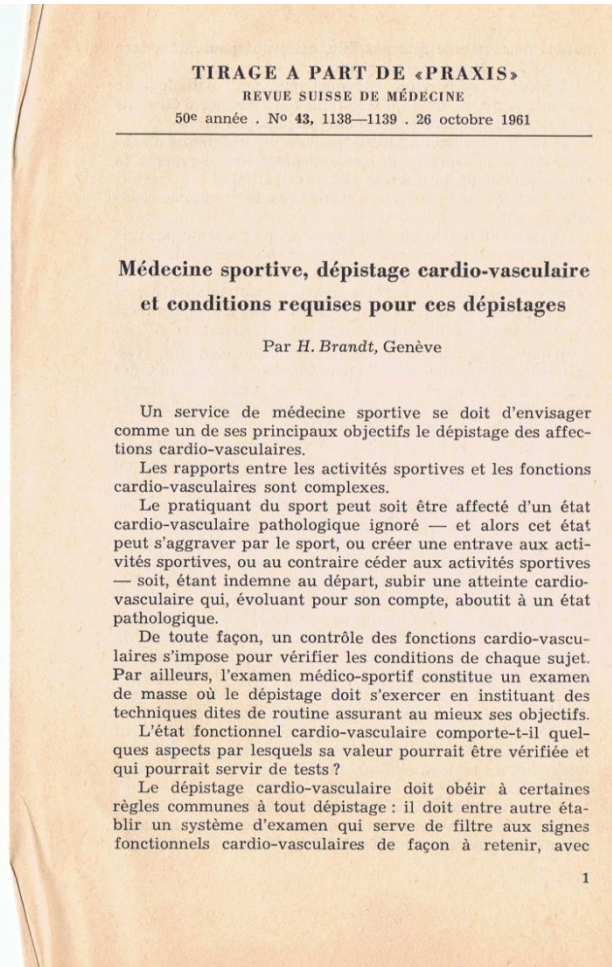


1958. Il crée "le sport handicap"

1961. Il reçoit la médaille d'or de la jeunesse et des sports français. Il est nommé officier du mérite sportif.



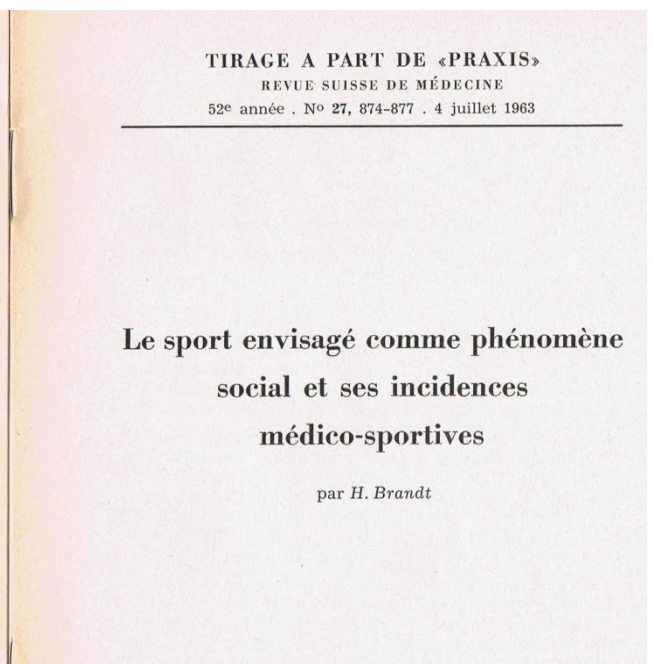
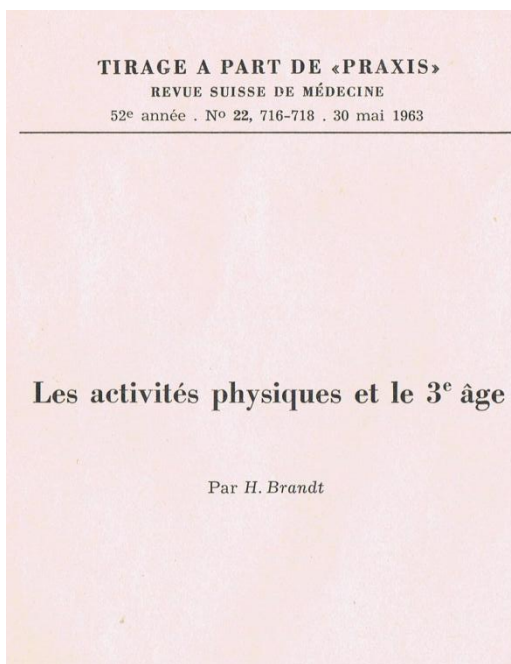
1961. Recherches : Médecine sportive, dépistage cardio-vasculaire et conditions requises pour ces dépistages.



1962. Recherches et article dans le journal de Genève : Activités physiques des plus de 40 ans.

1963. Recherches et article : Les activités physiques 3^e âge.

Le sport envisagé comme phénomène social et ses incidences médico-sportives.



1966. Dès le 12 décembre première et nombreuses lettres concernant le thoubball.

12 décembre 1966

Monsieur Jean VALENCIEN
Conseiller administratif
Mairie de Carouge
Place du Marché 14
1227 CAROUGE

Monsieur le Conseiller administratif,

Monsieur Chuard vous a mis au courant des efforts développés par mon équipe de l'ENNEP pour lancer un nouveau Jeu-Sport : le Tehuk-Balle.

Ce Jeu-Sport est le résultat de 20 ans de recherches : il fallait trouver une activité physique qui synthétise au mieux les exigences d'un jeu de loisir (plaisir d'exécution) et les nécessités d'un entraînement physique et psychique rationnel.

La mise au point a pu être possible grâce à la construction d'un cadre à rebondissement (filet tendu comme une trampoline) permettant des jets distants sans effort exagéré.

Il est un jeu d'équipe réunissant le maximum de sécurité (pas d'accidents, efforts rationnels dosés, etc.) avec le maximum de participation collective : présenté devant un cercle de professionnels sélectionnés, à Paris, ce jeu a obtenu tous les suffrages.

Je suis sollicité par l'étranger pour en diffuser les règles et les modalités d'application. Cela signifie aussi que nous devons poursuivre notre travail de mise au point. Une étude systématique des rapports entre les règles de jeu et la portée psychophysiologique est encore nécessaire.

Déjà maintenant il est pratiqué avec un très grand intérêt et une diffusion locale devient indispensable... sinon nous serons vite dépassés par l'étranger. C'est ce problème de diffusion qui justifie notre requête.

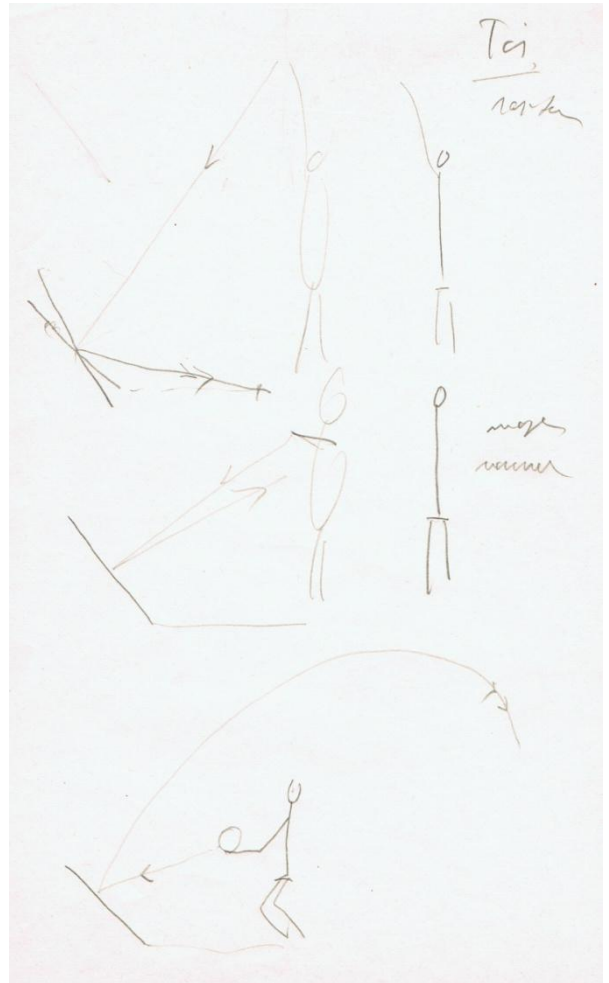
Les avantages de ce jeu sont considérables :

- Exiguïté du terrain : 14m sur 20m.
- Pas d'installations spéciales (le cadre se pose sur le terrain).
- Il est accessible à tous les âges, à toutes les aptitudes.
- Il permet des rencontres stimulantes s'apparentant à des championnats amicaux (émulation indispensable).
- Il se joue par équipes de 1/1; 2/2; 3/3; 4/4.
- On modifie les difficultés à volonté en modifiant les dimensions du terrain de jeu.
- Etc, etc.

Le jeu peut être déplacé en quelques minutes d'un coin à l'autre du terrain, et n'importe quel terrain peut devenir rapidement un terrain de sport.

Sa richesse éducative tant sur le psychologique et pédagogique que physiologique est remarquable : à Paris il a intéressé spécialement les spécialistes de psychologie sportive et spécialement de psychologie de groupe (jeu d'équipe).

Le plaisir, voire la joie d'exécution, ouvre des perspectives prometteuses en ce qui concerne la thérapie mentale par le groupe.



ÉCOLE NOUVELLE
D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GENÈVE

GENÈVE, le 27 février 1967

Président-responsable
Dr Hermann BRANDT

Monsieur Nicaty, Président
de la Commission du Sport-Toto
GENÈVE

Monsieur le Président,

Notre Groupement a su l'honneur de demander déjà une subvention : depuis lors son activité a abouti à la mise au point d'un nouveau Jeu-Sport le Tehuk-Balle. Ce jeu exige comme seul équipement un cadre spécial dont le coût est d'environ fr. 250.—. Les Sociétés qui introduisent le Jeu nous demandent de leur prêter ce cadre pour expérimenter, ce que nous avons fait déjà dans plusieurs Sociétés.

Ce printemps nous allons avoir l'occasion de propager ce Jeu et nous aurons de nouvelles demandes. Nous devons disposer d'un nombre de cadres suffisant pour entraîner de nombreuses équipes en vue de rencontres amicales et de démonstration.

Nous nous permettons donc de solliciter de votre Commission une subvention nous permettant d'acquiescer de nouveaux appareils pour faire face aux exigences prochaines (4 cadres = fr. 1'000.—).

Le Tehuk-Balle est propagé comme une activité éducative totale (physiologique, psychologique et sociale) s'adressant à tous les âges et susceptibles de compléter toute activité physique envisagée au point de vue utilitaire.

Notre Comité se tient à disposition des membres de votre Commission pour tout complément de renseignements.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments distingués.

pour ENNEP

Dr Hermann Brandt

Toutes ces qualités réunies permettent d'affirmer que le champ d'application est très vaste.

Nous pensons donc que ce jeu doit intéresser spécialement les grandes communes suburbaines et les villes comme Carouge car il est susceptible de compléter remarquablement le programme sportif collectif.

Pour toutes ces raisons nous cherchons un appui compréhensif et clairvoyant de communes qui disposent de moyens qui nous manquent autant qu'ils nous paraissent indispensables. Par ailleurs si nous demandons un appui nous restons persuadés qu'à notre tour nous pourrions rendre de très précieux services dès le moment où notre jeu aura franchi les premières difficultés de diffusion.

Nous voulons préparer pour le printemps une campagne d'initiation : cela veut dire que l'hiver doit permettre de réunir des sportifs de bonne volonté pour leur apprendre le jeu, les habituer à la pratique normale, former des moniteurs et des arbitres, etc. Nous espérons pouvoir, dès le printemps, créer une bonne émulation entre les quelques communes qui auront compris le parti qu'elles devront tirer de ce jeu. Pour cela nous cherchons à pouvoir disposer quelques fois d'une salle de gymnastique le samedi après-midi, seul moment où nous pouvons réunir des sportifs qui travaillent toute la semaine. Mais nous serions encore plus reconnaissants si nous rencontrions en même temps la possibilité d'incorporer en quelque sorte ce jeu dans le programme sportif auquel les habitants de la Commune pourront être conviés.

A constater à quel point les jeunes gens qui ont déjà joué affirment qu'ils désireraient pouvoir poursuivre un entraînement capable de leur communiquer la maîtrise de ce jeu, nous sommes persuadés que, les premiers pas franchis, la diffusion serait rapide et gagnerait ces couches de population certainement dignes d'intérêt.

Nous nous permettons donc de vous demander si nous pouvons vous communiquer ultérieurement les avantages et intérêts de ce jeu, et avoir l'espoir de voir la Commune de Carouge être la première à abriter les efforts de lancement, et par la suite à voir des rencontres amicales avoir lieu : nous prouverons que la valeur psychophysiologique d'un sport est une valeur sociale de grande portée.

Nous attendons votre réponse pour fixer notre programme d'action.

Veuillez croire, Monsieur le Conseiller administratif, que nous n'aurions pas entrepris cette démarche si nous n'étions persuadés que votre compréhension est capable de nous accorder l'occasion de faire la preuve chez vous de la qualité des données fondamentales que nous avançons.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller administratif, l'assurance de ma considération distinguée.

1967 29 mars. Première réunion organisée par M. Brandt concernant la nomination d'un comité pour le tchoukball.

1968 Conférence suivi d'une démonstration de ce nouveau sport à la salle de gymnastique de Payerne courrier adressé : Aux sociétés sportives de Payerne et environs, au rédacteur du Journal de Payerne, et au Syndic de Payerne.

REUNION DU 29 MARS 1967 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN COMITE POUR LE TCHOUKBALL.

La séance est ouverte à 20h40 par M. le Dr Brandt, six personnes sont présentes.

M. le Dr Brandt nous fait un bref aperçu de ses deux voyages à Paris et à Bordeaux où il a pu faire de sérieuses démonstrations avec des personnes compétentes, aussi bien sur le plan médical que sportif qui ont été très enthousiasmées par ce nouveau jeu.

Après cet exposé si encourageant M. le Dr Brandt nous suggère de nommer une commission pour le Tchoukball. Nous acceptons sa proposition et passons immédiatement à la nomination de cette commission qui reste sous l'égide de l'ANEP pour le moment et se compose comme suit :

- Président : M. le Dr Hermann BRANDT
- Vice-Président : M. André CHUARD
- Trésorière : Mme Lucie HERITIER
- Secrétaires : Mlle Yvette BRUNNER
Mlle Aliette BRUNNER
- Chef technique : Mlle Ariane HERITIER

Concernant la démonstration du samedi 15 avril 1967 pour l'inauguration du terrain de sports du Cycle d'Orientation de Pinchat, nous décidons de nous réunir ces deux prochains lundis pour mettre au point un programme d'exhibition pouvant intéresser toutes les catégories de spectateurs en démontrant le jeu à deux, et au fur et à mesure en augmentant le nombre de joueurs et en agrandissant le terrain. Nous prendrons les inscriptions des personnes qui désireront se joindre à nous.

Question vestimentaire : M. le Dr Brandt et Mlle A. Héritier iront se documenter dans un magasin de sport pour l'achat de maillots et de dossards.

La séance est levée à 22h20

TCHOUKBALL CLUB
Siège social
Rond Point Plainpalais 5
1205 GENEVE
Président fondateur:
Dr. H. BRANDT

Genève le 17 juin 1967

Monsieur le Directeur
de l'INSTITUT JOMINI
Rte d'Iverdon 53
PAYERNE

Monsieur le Directeur,
Le tchoukball club de Genève désirent faire connaître ce nouveau jeu sportif, a choisi la Cité de la Reine Berthe pour sa première sortie hors de ses frontières du Bout du Lac Leman.
Une démonstration de ce nouveau jeu aura lieu à Payerne le samedi 22 juin 1968 de 1600 à 1830 heures à la salle de gymnastique de la Promenade où en cas de beau temps, sur l'emplacement de terrain de Basket-Ball de la Promenade.
Le Dr. H. BRANDT donnera une petite conférence d'introduction de ce nouveau jeu sportif ce samedi 22 juin de 1515 à 1545 heures au Café du Globe 21 Avenue de la Gare à Payerne. (Petite salle).
Nous serions heureux de vous rencontrer, et, dans cette attente, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées

TCHOUKBALL CLUB de GENEVE
Le Responsable: RENE CHUARD.

Genève le 17 juin 1968

TCHOUKBALL CLUB
Siège social
Rond Point Plainpalais 5
1205 GENEVE
Président fondateur:
Dr. H. BRANDT

Aux sociétés sportives de Payerne
et environs.

1968 premières brochures : le tchoukball

SPRINT SA
IMPRIMERIE, RUE DE LA COLLINE 6
TOUS LES IMPRIMÉS
TEL 240340
CHEQUES POSTAUX L 9417

Monsieur le Dr. H. BRANDT
5, Rond-Point de Plainpalais
1205 GENEVE

CBY/mb Genève, le 8 mai 1968

DEVIS

Cher Monsieur,


Nous nous référons à votre aimable demande et avons le plaisir de vous soumettre ci-dessous nos meilleurs prix pour l'impression de :

Brochure "LE TCHOUKBALL" (composition conservée)	
format : 24 x 17 cm.	
impression : noire	
appret : 4 pages, 1 pli	
papier : couché 60g 120 gm2	
tirage : 500 exemplaires	Frs. 180.--
+ 100 "	" 12.--
Réglement : prospectus 4 pages	
ditto	
tirage : 500 exemplaires	Frs. 430.--
+ 100 "	" 12.--

Nous restons volontiers à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

Imprimerie SPRINT SA.
Le Directeur :
Christian BONARDELLY

le tchoukball



La structure technique, les composantes physiologiques, le rendement psycho-nerveux du Tchoukball en font un jeu sportif qui ne ressemble à aucun autre, mais s'apparente aux deux qui ont servi de base : la pelote basque et le handball. Ainsi conçu, il comble remarquablement les lacunes laissées par les sports d'équipe classiques.

Les avantages spéciaux du tchoukball

Le tchoukball est praticable par une très grande diversité d'individus, qu'elles que soient leurs aptitudes ; l'âge et la capacité sportive générale ne constituent ni indication ni contre-indication particulières : le moins doué peut jouer avec autant d'intérêt que le plus capable.

Les règles du jeu écartent complètement les collisions individuelles dangereuses entre les joueurs (photo 1).

Les effets éducatifs sont majeurs, tant sur le plan physique que sur les qualités psychiques pures.

L'adaptation du jeu aux diverses capacités et compétences individuelles est parfaite : il suffit par exemple — il sera toujours très facile — de faire varier les dimensions du terrain pour changer proportionnellement les difficultés physiques et psychiques. Les qualités du tchoukball étant telles, on peut constituer des équipes mixtes (hommes et femmes) sans rien changer au rendement de l'équipe et sans présenter aucun inconvénient.

Ce sont ces avantages qui font du tchoukball un jeu très accessible, praticable en milieu familial aussi bien que dans un groupe sportif.

L'émulation entre joueurs est toujours maximale et stimule l'entraînement psycho-physique constant, parallèlement au développement de la personnalité.

L'élément compétitif peut se résumer dans une rencontre amicale (jeu familial) ou prendre la forme d'une compétition sportive pure (jusqu'à faire l'objet d'un championnat).

I. MATÉRIEL

On utilise le punch-back de Cheffel (France) (voir photo 2) : c'est un cadre métallique de 90 cm. de côté, à l'intérieur duquel est tendu un filet de nylon à mailles de 4 cm., fixé par des lanières Sandow. La tension élastique est telle que toute balle frappant le filet rebondit immédiatement avec force dans la direction qu'on qualifie de « en miroir » par rapport à la direction de frappe au filet. La réception se fait donc toujours dans une position symétrique à la position de lancer.
On utilise une balle de handball.

II. PRINCIPE DU JEU

1. La base élémentaire du jeu est que la balle change de camp chaque fois qu'elle rebondit du filet : devant le filet il y a deux équipes qui envoient ou reçoivent alternativement le ballon.

- On peut courir ou se déplacer librement sur le terrain, mais à réception de la balle le joueur s'immobilise : il ne peut faire qu'un pas de côté une fois qu'il a la balle en mains.
- Le joueur ne doit jamais être gêné, ni pour la réception ni pour le lancer ; les trajectoires doivent être libres entre les joueurs et entre le joueur et le cadre. L'obstruction est en effet aussi interdite pour les passes entre joueurs et les contacts individuels sont strictement prohibés (photo 1).
- La balle ne doit ni sortir du terrain ni toucher le sol à l'intérieur du terrain de jeu.
- Le calcul des points est fait en fonction des fautes commises (voir règles de jeu).

III. LE TERRAIN

Le plan élastique est placé au fond du terrain (extrémité de la longueur), il est incliné de 45 degrés environ par rapport à la verticale. Devant la ligne de contact de l'appareil au sol est marquée une zone interdite de la largeur du terrain et d'une profondeur de 2 à 3 mètres. La balle ne doit pas toucher le sol sur cette zone et le jeu y est interdit (voir sur photo 3).

Dimensions du terrain :
 largeur : 8 à 13 mètres ;
 profondeur : 7 à 15 mètres (on peut même aller jusqu'à 20 mètres).

Pour chaque exercice (entraînement ou jeu) la limite à appliquer est déterminée selon le nombre des joueurs et leurs aptitudes.

IV. TACTIQUE

Elle concerne l'évolution des joueurs entre eux, et leurs déplacements réciproques pour obtenir un bon résultat. La tactique est dominée par le fait que tout joueur qui possède la balle est libre d'en faire ce qu'il veut ; il n'y a pas de problèmes d'obstruction et la décision du joueur en puissance de balle dépend uniquement :

- de son adresse ;
- de l'estimation du rôle que peut jouer le ou les coéquipiers ;
- de l'appréciation des mouvements et situations des joueurs adverses.

La tactique pose des problèmes purs, échappant à toute contrainte personnelle.

V. TECHNIQUE

A - Le lancer :

En variant la manière de lancer la balle, on obtient à volonté la profondeur de rebond et des trajectoires qui se révèlent opportunes au cours du jeu. Cette technique fait l'objet d'études spéciales (photo 4).

B - La réception :

Elle n'est possible et normale que si le « récepteur » se place symétriquement « en miroir » par rapport au lanceur et au plan du cadre (voir photo 1).



Photo No 1

C - La passe :

Elle doit se faire avec précision et rapidité, et toujours dirigée vers le coéquipier le mieux placé pour tirer.

CONCLUSIONS

- Le Tchoukball constitue un entraînement psycho-physique rationnel complet (résistance, souffle, adresse, jugement tactique, etc.).
- Peuvent jouer : des sociétés, des familles, des groupes d'amis, des sportifs peu ou pas entraînés.

des athlètes qui aiment la difficulté. (Le jeu peut être acrobatique : voir photo 3).

- Il n'y a pas de difficultés de terrain : dès qu'on peut disposer d'une dimension convenable, l'installation de l'équipement matériel est faite rapidement et ne pose aucun problème.
- Le matériel nécessaire est mobilisable (coffre d'une voiture) et l'on peut transporter son équipe sans difficultés avec son matériel.
- La possibilité de varier les dimensions du terrain autorise toujours des solutions et des possibilités de jouer avec n'importe quel groupe de joueurs.

Photo No 2

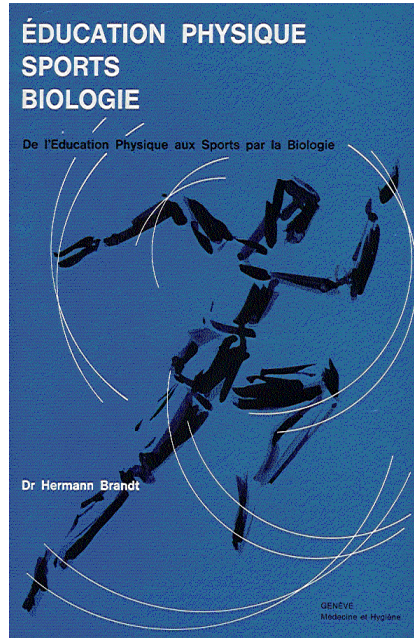


Photo No 3



Photo No 4

Photo No 5



En 1967 : Livre remarquable : "De l'éducation physique au Sport, par la biologie"

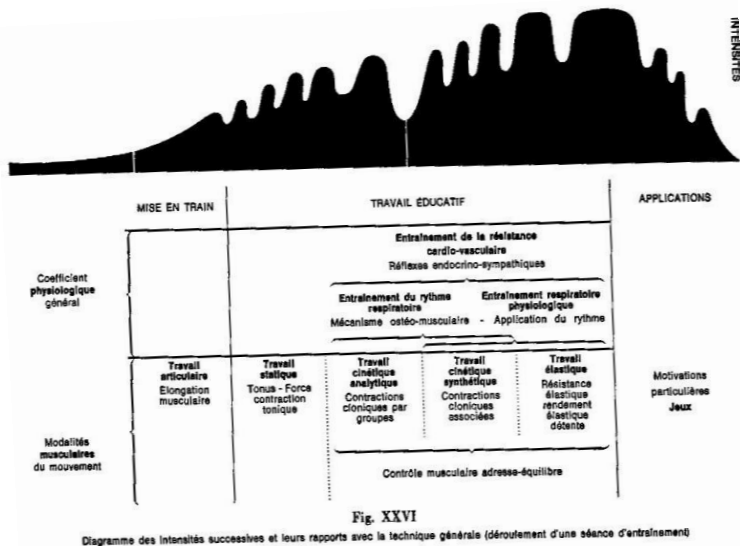


Fig. XXVI

Diagramme des intensités successives et leurs rapports avec la technique générale (déroulement d'une séance d'entraînement)

ARTICULATIONS



Fig. 1

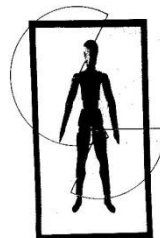


Fig. 2



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 3

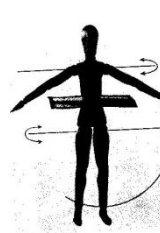


Fig. 4



Fig. 7



Fig. 8

1968 : fin mars : Michel Favre : j'ai le privilège de faire la connaissance de M. et Mme Hermann Brandt lors d'une démonstration à Morges, sur les premiers essais du tchoukball.

1968 17 juin. Premier article sur le tchoukball dans le journal "La Tribune de Genève".

Tribune de Genève 17.6.68.
IMAGINÉ PAR LE DR HERMANN BRANDT

Le Tchouk-ball, un nouveau sport ...pas comme les autres

« Tchouk, tchouk, tchouk ! » Comprenez-vous, c'est le bruit de la balle filant et rebondissant sur le panneau, seul matériel nécessaire pour la pratique du nouveau jeu. D'où ce nom de « Tchouk-ball » que je lui ai donné ! »



Le joueur face au panneau de « rebondissement »

Celui qui s'exprime de la sorte c'est un Genevois, un sportif mondialement connu pour la part qu'il prend aux travaux des congrès internationaux ayant pour mission capitale dans notre civilisation de loisirs d'introduire le sport dans tous les milieux, dans toutes les cités nouvelles en faisant intervenir toutes les notions encore peu connues qui s'y rapportent.

Cet homme, c'est le Dr Hermann Brandt, qui sait de quoi il parle puisque, dans ce domaine étroitement complémentaire formé par le sport, la médecine, et les loisirs, il a été à la fois un des protagonistes du lancement du basket-ball et du volleyball en Suisse, le créateur à Genève du seul service médico-sportif existant dans le pays, et un des fondateurs de Sport-Handicap.

« Il manquait un jeu... »

— Mais j'estimais qu'il manquait un jeu dans le sport moderne, un jeu qui puisse être pratiqué à tout âge, qui soit compétitif pour la jeunesse, sans danger pour la seconde jeunesse, praticable aussi bien en salle qu'en plein air, ne nécessitant qu'un minimum de matériel et une surface relativement petite, qui puisse se disputer à un contre un, deux contre deux, quatre contre quatre et, enfin et surtout, qui évite ces contacts souvent violents interdisant les sports d'équipes habituels aux plus de 40 ou 50 ans.

» Eh bien !, ce sport, je crois l'avoir trouvé après des années d'observation et de réflexion. Un groupe de mes élèves le pratique depuis un certain temps déjà, des démonstrations ont été effectuées ici et là, et notamment à l'étranger où elles ont suscité un gros intérêt au point que nombreux sont ceux qui m'ont demandé des détails complémentaires ».

Souplesse et précision plutôt que contact et puissance

Pour avoir assisté à deux ou trois rencontres de ce Tchouk-ball naissant, on se laisse aisément convaincre par les arguments du Dr Brandt. Tout y est bien davantage basé sur le coup d'œil, la souplesse, la précision que sur la puissance. C'est si vrai que dans une partie amicale, des partenaires d'âge et de sexe différents ne déséquilibrent pas le moins du monde un jeu qui reste pourtant vif, clair et attrayant.

Si l'on veut, le Tchouk-ball s'apparente à la pelote basque dont il reprend certaines caractéristiques (jeu toujours axé dans la même direction), mais avec l'immense avantage de ne pas comporter de fronton remplacé en l'espèce par un cadre métallique d'un mètre carré tendu d'un filet de nylon aussi résistant qu'élastique.

Face à ce panneau et au moyen d'un ballon de hand-ball (auquel ont été emprunté également certains principes), deux équipes évoluent sur un terrain de dimensions plus ou moins extensibles (14 m. sur 22 au maximum et selon le nombre des joueurs).

Sur chaque tir la balle change de camp

Mais en quoi le Tchouk-ball consiste-t-il ? En tout cas, sa simplicité devrait être gage de succès. Au gré de combinaisons tactiques et de subtilités dans les passes, l'équipe en possession du ballon le fait circuler jusqu'à l'approche du panneau pour terminer la phase de jeu par un tir soit en force, soit en finesse selon les circonstances. Sur chaque tir, la balle change de camp et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il y ait faute (mauvaise passe, réception ou tir manqués, etc.), et c'est la première des deux équipes atteignant 21 points qui obtient le gain du match.

« Il faut faire quelque chose »

Mais expliquer reste très insuffisant. Il faut voir. Ce qu'on peut toutefois dire sans crainte de se tromper et en guise de conclusion, c'est que le Tchouk-ball comble indéniablement certaines lacunes. Dès lors, il s'adresse, hormis les sportifs pratiquants, à tous ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent ou ne veulent pas se vouer aux disciplines dites classiques, mais qui sentent bien, selon l'expression même du Dr Hermann, « qu'il faudrait faire quelque chose ».

Où, quand et comment ? Le Tchouk-ball répond à ces questions.

Jean DESHAYES.

1968 31 octobre conférence, mise en train et démonstration de TB par M. Brandt à Chêne-Bourg (Genève) Mr. Théo Wery professeur d'éducation physique à l'université de Strasbourg se déplace pour assister et prendre contact avec nous, une collaboration s'installe entre nous.

J'effectue plusieurs voyages entre Genève et Cernier. Nous avons poursuivi ensemble plusieurs recherches dans le domaine médical et nous montions aussi les filets de tchoukball sur les cadres métalliques.

Nous élaborons entre autre, le livre sur le tchoukball. Il effectuera lui aussi de nombreux déplacements pour donner des conférences dans le cadre de "Jeunesse et Sport et de l'Association Suisse de Football". Thème : Entraînement, éducation physique et sport, démonstration de tchoukball".

Nous avons essayé d'introduire ces nouveaux concepts dans les différentes fédérations de sport. C'est à l'intérieur de l'Association Suisse de Football que je commence de faire jouer au Tchoukball "mes footballeurs".

1970 6 juin. J'organise avec le service cantonal des sports, (pas encore Jeunesse et Sport J+S) pour tous les moniteurs, la première démonstration de tchoukball dans le canton de Neuchâtel à Fontainemelon. M. Brandt anime cette activité, précédé d'une mise en train en musique.

Jeudi 11 juin 1970

L'IMPARTIAL

Fontainemelon : démonstration d'un jeu qui tient de la pelote basque et du handball : le tchoukball

Dernièrement s'est déroulée à Fontainemelon la démonstration d'un nouveau jeu, le tchoukball, par le Tchoukball-Club de Genève.

Ce jeu s'inspire de la pelote basque et du handball. Deux équipes de deux, trois, et même quatre joueurs, partagent le même terrain en face d'un filet de nylon fortement tendu qui renvoie la balle (balle de handball) comme le fronton de la pelote basque.

Les dimensions restreintes du terrain (14 m. de largeur et de 14 à 22 m. de longueur) permettent de jouer aussi bien en salle, sur un terrain de sport, qu'en pleine campagne. Il n'exige pas d'installation préalable autre que le matériel rudimentaire aisément transportable, qui consiste en tout et pour tout en un cadre métallique d'un mètre carré, sur lequel est tendu un filet élastique.

Ainsi conçu, le tchoukball, qui constitue un entraînement psycho-physique rationnel complet (résistance, souffle, adresse, jugement tactique, etc.) est praticable par une grande diversité

d'individus, quelles que soient leurs aptitudes. Les règles du jeu écartent complètement les collisions dangereuses entre les joueurs, et son adaptation aux diverses capacités et compétences est parfaite : il suffit de faire varier les dimensions du terrain pour changer proportionnellement les difficultés physiques et psychiques. L'élément compétitif peut se résumer dans une rencontre amicale ou prend la forme d'une compétition sportive pure.

PRINCIPE DU JEU

Le tchoukball se joue en lançant la balle contre l'appareil. Comme pour la pelote basque, cette dernière change de camp chaque fois qu'elle rebondit du filet : devant celui-ci, il y a deux équipes qui renvoient ou reçoivent alternativement la balle.

On peut courir ou se déplacer librement sur le terrain, mais à la réception de la balle le joueur s'immobilise ; il ne peut faire qu'un pas de côté.

Le joueur ne doit jamais être gêné, ni pour la réception ni pour le lancer.

L'obstruction est interdite et les contacts individuels sont prohibés.

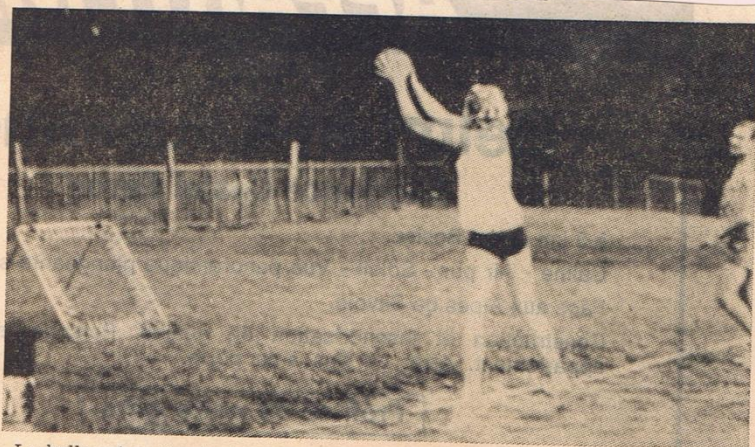
Le terrain de jeu est situé à trois mètres devant la base de l'appareil, incliné de 45 degrés par rapport à la verticale. On délimite ainsi une zone étendue immédiatement au pied de l'appareil. Ni la balle ni les joueurs, qui ne peuvent la garder que cinq secondes en main, ne doivent toucher cette « zone interdite ».

Après chaque point perdu, la balle est remise en jeu par un joueur de l'équipe perdante.

DÉROULEMENT DU JEU

Une partie constitue un « set ». L'équipe gagnante est celle qui a deux sets à son actif. Un set peut se calculer de deux façons :

- par le nombre de points perdus : le set va jusqu'à un chiffre convenu d'avance (20, 30 ou 35 points) ;
- le jeu va durer un nombre de minutes fixé d'avance : en général dix minutes.



La balle est en jeu tant qu'elle passe d'un joueur à l'autre et qu'elle change de camp par rebondissement normal contre le filet et sans toucher le sol. Celui qui laisse ou fait sortir la balle du circuit normal fait perdre un point à son équipe.

CALCUL DES POINTS

Chaque faute compte un point. L'équipe qui perd est celle qui a le plus de points (= de fautes).

Il y a faute lorsque : la balle est envoyée au-delà des limites autorisées ; le joueur ne réceptionne pas la balle ; la balle touche le cadre métallique du filet ou est expédiée contre un joueur adverse ; une obstruction est faite volontairement ; un joueur fait plus d'un pas ; l'équipe fait plus de trois passes ; le joueur prend par erreur une passe de l'équipe adverse ; la balle, en rebondissant, atteint le lanceur lui-même ; elles est reprise par un joueur de l'équipe qui vient de tirer.

Lorsque le point est perdu, l'arbitre prononce distinctement « point rouge » (énonçant la couleur de l'équipe perdante). S'il n'y a pas d'arbitre, un joueur est désigné comme « indicateur ».

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU JEU

La tactique. Il faut favoriser le lanceur qui occupe une position d'où il peut faire rebondir la balle en un endroit où il n'y a pas d'adversaire. Dès que l'on peut deviner quel adversaire est chargé de lancer, il faut se placer « en miroir » dans la trajectoire.

Le lancer. En variant la manière de lancer la balle, on obtient à volonté la profondeur de rebond et des trajectoires qui se révèlent au cours du jeu.

La réception. Elle n'est possible et normale que si le « réceptionneur » se place symétriquement « en miroir » par rapport au lanceur et au plan du cadre. La réception en plongée est valable tant que la balle n'a pas touché le sol.

1970. Premier dépliant imprimé avec photos sur la structure et le principe du tchoukball (anciennes règles).

Sur ce dessin j'ai mis les couleurs rouge et jaune, ce sont les couleurs du canton de Genève

MODE D'EMPLOI

Transport :
Sur un porte-bagages, dans le coffre de la voiture...
Ce « mini-engin » va partout !

Installation :

- déplier le cadre ;
- le poser à plat à l'endroit choisi (au besoin le «caler») ;
l'appuyer contre une résistance solide ;
- charger les barres horizontales avec des poids convenables, ou fixer avec des sardines ou tout autre moyen (pour éviter les vibrations sur le sol). Plus le rebond du ballon contre le filet est sec, plus l'effet est satisfaisant ;
- marquer le terrain :
d'abord la ligne d'interdiction,
puis déterminer les dimensions (latérales et en profondeur) selon les nécessités du jeu (nombre de joueurs, degré d'entraînement, etc.)

Les techniques de travail individuel :
Indications en rééducation physique.
Objectifs médicaux particuliers.
Méthodes d'entraînement poussé (font l'objet de notices spéciales).



La dame sur ces photos est Mme Brandt

LE TCHOUKBALL

Premier Prix Mondial d'Éducation Physique
(Prix Thulin de la FIEP 1970)



SPORT UNIVERSEL

Sport pour tous
... partout!

Le sport de demain !



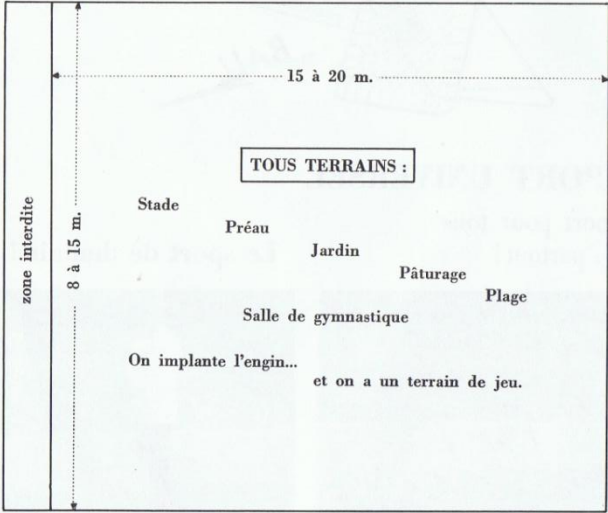
A remarquer pour tendre le filet nous avons fait un essai avec des ressorts, mais ce n'était pas une bonne solution.

LE TCHOUKBALL

repose sur trois idées majeures :

- Éducation des éléments fondamentaux de la santé et de l'harmonie de la PERSONNALITÉ.
- Pas d'agressivité interpersonnelle.
- Universalité des possibilités de jeu.

Plan du terrain :



On implante l'engin...
et on a un terrain de jeu.

RÈGLES DE JEU

Principe : Le jeu se joue en lançant la balle (de handball) contre l'appareil (filet tendu élastiquement sur un cadre, type marque déposée « TCHOUKBALL ») ; elle rebondit symétriquement (« en miroir »).

- Comme à la pelote basque, la balle change de camp chaque fois qu'elle rebondit du filet : après chaque tir, la balle est entre les mains d'une nouvelle équipe.
- On ne marche pas la balle en mains (« balle-stop »). On peut pivoter sur un pied en mobilisant l'autre, mais dès que le pied d'appui se lève il y a « marché ».
- On ne doit gêner personne, et d'aucune façon : toute obstruction est interdite (« trajectoires libres »), pas de gestes déplacés ou agressifs (pas d'agressivité, mais de la combativité). La réception (passe) et le tir doivent pouvoir être exécutés sans aucune interposition (pas d'interception).
- Terrain :** le terrain de jeu est situé à 3 m. devant la base de l'appareil ; on délimite ainsi une zone étendue immédiatement au pied de l'appareil et traversant transversalement tout le terrain et déclarée « hors jeu » ; ni la balle ni les joueurs ne doivent toucher cette zone dite « zone interdite ».
Le terrain lui-même se développe en face de l'appareil, sur une profondeur de 15 à 25 mètres et une largeur de 7 à 15 mètres. Les deux équipes évoluent ensemble sur ce terrain.
L'étendue du terrain conditionne l'importance de l'effort physique exigé (à petit terrain, effort minime).
- Pour être valable, la balle ne doit pas toucher le sol à l'intérieur du terrain ainsi délimité. Elle ne doit pas être réceptionnée en dehors de ces limites. Pour interpréter les cas exceptionnels, voir règles d'arbitrage.
- Pour créer un jeu d'équipe, on autorise jusqu'à 3 passes entre co-équipiers (non obligatoires), mais aucun joueur ne peut garder la balle plus de 5 secondes en mains.
- Après chaque point perdu, la balle est remise en jeu par un joueur de l'équipe perdante (en principe un arrière). La balle est servie à cet arrière ou par l'arbitre s'il y en

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

En pratique, pour jouer ou faire jouer, il faut :

a) Une documentation de base

Tous les problèmes sont exposés dans l'ouvrage :

*Etude Critique Scientifique des Sports d'Equipe
base du TCHOUKBALL*

(Edit. Roulet & Cie, 6bis, bd des Promenades, Carouge-GE)
(90 illustrations) auquel la Fédération internationale d'Education physique (FIEP) a attribué le Premier Prix mondial du Premier Concours littéraire international sur la théorie de l'Education Physique (**Prix Thulin** 1970), présenté par le Dr H. Brandt (auteur de l'ouvrage mondialement connu : *De l'Education Physique aux Sports par la Biologie, Médecine et Hygiène*, éditeur, Genève).

b) Posséder un engin

Le cadre-filet à emploi multiple — « Marque déposée Tchoukball ».

Adresse pour commande et correspondance :

Tchoukball-Diffusion, 5, rd-pt de Plainpalais, 1205 Genève, tél. (022) 25 69 55.

Particularités de l'appareil

Poids : 12 kg. — Encombrement : 1 × 1 × 0,10 m. —

Pliable et déployable instantanément.

On joue avec une balle standard de handball.

QUI PEUT JOUER ?

Chacun, sans distinction !

Deux équipes sur un même terrain, sans se toucher ni se gêner, de un à quatre joueurs par équipe.

Les sociétés peuvent jouer à 10 ou à 14 joueurs (voir règlement spécial).

Le joueur de Tchoukball prend son stade avec lui :

en société, en famille, en vacances...

... en équipe de copains.

a un, ou par un joueur de l'équipe non perdante. Ainsi, on évite toute contestation.

8. Il y a faute :

lorsque la balle est envoyée au-delà des limites autorisées lorsque le joueur ne réceptionne pas la balle (elle touche le sol)

lorsque la balle touche le cadre métallique du filet

lorsqu'une obstruction est faite volontairement

lorsqu'un joueur fait plus d'un pas

lorsque l'équipe fait plus de 3 passes

lorsque le joueur prend par erreur une passe de l'équipe adverse

lorsque la balle, en rebondissant, atteint le lanceur lui-même

lorsque la balle est reprise par un joueur de l'équipe qui vient de tirer.

9. Calcul des points : La balle est « en jeu » tant qu'elle passe d'un joueur à l'autre et qu'elle change de camp par rebondissement normal contre le filet (normal = sans toucher la barre métallique) et sans toucher le sol.

Celui qui laisse ou fait sortir la balle du circuit normal (manquer une passe, ou une réception, ou envoyer la balle hors du terrain, manquer le cadre) fait perdre un point à son équipe.

Chaque faute compte un point. L'équipe qui perd est celle qui a le plus de points (= de fautes).

10. Déroulement du jeu : Une partie constitue un « set ». L'équipe gagnante est celle qui a deux sets à son actif. Un set peut se calculer de deux façons :

a) Par nombre de points perdus : le set va jusqu'à un chiffre convenu d'avance (en général 20, 30 ou 35 points : un set de 20 points dure en moyenne de 9 à 10 minutes).

b) Le jeu va durer un nombre de minutes fixé d'avance : en général le set est de 10 minutes (15 pour les forts joueurs entraînés).

Chaque système a ses avantages et ses inconvénients. En plein air, les balles sorties sont souvent perdues pour quelques secondes et prennent du temps à être récupérées : d'où l'avantage du calcul par points.

Toutes ces modalités doivent être fixées par convention avant le début du jeu.

1970. En août, je crée un petit groupe de tchoukball à Cernier.

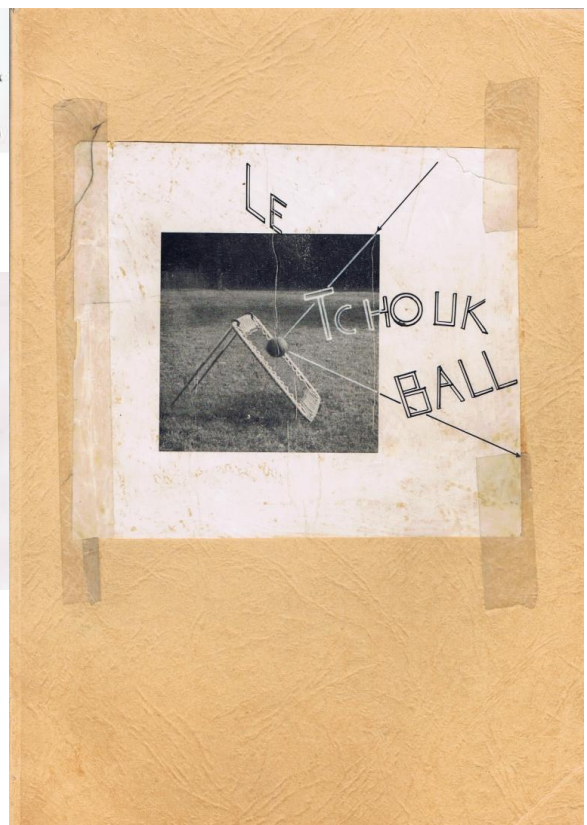
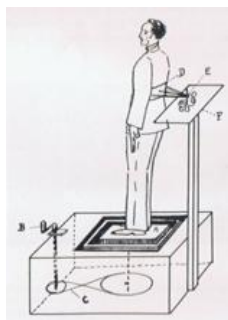
C'est aussi le départ pour le Portugal où le Dr H. Brandt présentera ses recherches sur l'entraînement, l'éducation physique, le posturomètre, et la conception d'un nouveau sport, le Tchoukball. Il présente ses recherches dans le document ci dessous de dimension (29cm x 21 x 5).

Cette étude lui permet d'obtenir en 1970 le prix Thulin de la FIEP (Fédération Internationale d'Education Physique) qui récompense la meilleure œuvre originale sur la théorie de l'éducation physique, considérée des points de vue physiologiques, psychopédagogiques et sociologiques.

Malheureusement, lors de notre série de conférences, nous n'avons pas pu pratiquer le TB. Car les cadres que nous avions envoyés bien avant notre départ n'ont jamais été retrouvés.



Le posturomètre
Méthode d'exploration du système nerveux central
Son utilité dans l'examen des commotionnés cérébraux
Par
H. BRANDT (Genève) et H. BERSOT (Le Landeron)



Pourquoi un nouveau sport

Citation de H Brandt

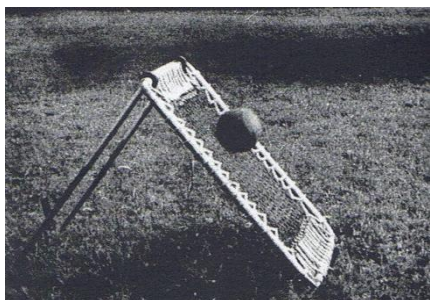
« En 1938, lorsque me fut donnée l'occasion de voir de près en quoi consistent les différentes formes de pelote basque. J'ai envié ces joueurs de disposer d'un jeu si intéressant. Mais malgré ma meilleure volonté et l'étude que je fis du problème, il a bien fallu reconnaître qu'on ne peut introduire ce sport que difficilement dans d'autres pays. »



En 1965 le Dr Hermann Brandt est invité à un congrès d'éducation physique, et en parallèle du congrès avait lieu une exposition de matériel sportif. C'est là qu'il découvre un cadre métallique (appelé **Punch-Back** fabriqué en France par Monsieur Cheftel) de 1m de côté à l'intérieur duquel est tendu un filet de nylon à maille de 4 cm, fixé par des lanières Sandow. Ce cadre pouvait prendre plusieurs inclinaisons et on pouvait même en faire un plan gauche (rotation aux 2 coins opposés). Ce cadre était utilisé pour l'entraînement de certains sportifs, par exemple les gardiens de football et aussi pour la rééducation physique, après certains traumatismes ; différents ballons étaient utilisés.

Je cite Hermann : *je n'ai cependant jamais oublié l'idée de base de la pelote basque. Le jour où j'ai vu le cadre de Cheftel, le rapprochement entre ce cadre et le fronton de la pelote basque m'a sauté aux yeux et j'ai commencé à étudier le problème d'une adaptation de ce cadre.*

Rappelons que la pelote basque consiste essentiellement en un fronton dressé au fond d'un terrain et contre lequel rebondit la pelote. Chaque fois qu'un joueur a envoyé la balle contre le fronton, c'est à un joueur du camp opposé de la reprendre et la relancer jusqu'à ce que l'un des joueurs manque son tour ou rate son coup. Cette disposition générale d'un plan fermant le terrain à son extrémité et permettant de renvoyer une balle qui change de camp pouvait s'appliquer en jeu utilisant non pas un fronton mais un cadre.



Cadre **Punch Back** marque Sheftel



Le cadre de Tchoukball 1m x1m, réinventé par le Dr. Brandt. Le choix du nom « Tchoukball » a été suggéré par le bruit que fait le ballon en touchant le filet : « moment pivot » du jeu. Nous avons recherché différentes inclinaisons du filet et constaté que la meilleure inclinaison est un angle de 55° avec le sol.

Ce médecin genevois, a côtoyé, tout au long de sa carrière un grand nombre d'athlètes blessés plus ou moins gravement lors de la pratique de leur sport. Il constate que ces traumatismes étaient dus à l'exécution de mouvements inadaptés à la physiologie de l'individu, ainsi qu'aux nombreuses formes d'agressions présentes dans certains sports. Il craint les abus du sport. Il pense, en tant que médecin à la santé de tous, jeunes et moins jeunes qui s'adonnent aux activités physiques. Cette réalité presque quotidienne a renforcé son inquiétude relative à la valeur éducative des sports modernes, qui pour lui :

"ne doivent pas aboutir à la fabrication systématique de champions, mais contribuer à l'édification d'une société humaine valable."

Il veut donc créer un sport qu'il souhaite plus respectueux de l'équilibre **physique, psychique et social** de l'individu, excluant toute violence, et oblige le respect de l'autre.



1970 novembre : H Brandt, M Favre et T Wery. Nous nous sommes rendu chez M Wery.

Nous avons décidé de restructurer les règles. Une des modifications proposées :

"Un point ne peut être marqué qu'après un tir au cadre," alors qu'avant **"toute faute était sanctionnée par un point."** Malheureusement le livre sur le tchoukball et un petit fascicule venait de sortir de presse. Nous avons dû réimprimer un nouveau fascicule en français et en allemand.

DER TCHOUKBALL

MODE D'EMPLOI

Transport :

Sur un porte-bagages, dans le coffre de la voiture...
Ce « mini-engin » va partout !

Installation :

- déplier le cadre ;
- le poser à plat à l'endroit choisi (au besoin le « caler ») ;
l'appuyer contre une résistance solide ;
- charger les barres horizontales avec des poids convenables, ou fixer avec des sardines ou tout autre moyen (pour éviter les vibrations sur le sol). Plus le rebond du ballon contre le filet est sec, plus l'effet est satisfaisant ;
- marquer le terrain :
d'abord la ligne d'interdiction,
puis déterminer les dimensions (latérales et en profondeur) selon les nécessités du jeu (nombre de joueurs, degré d'entraînement, etc.)

Les techniques de travail individuel :

Indications en rééducation physique.

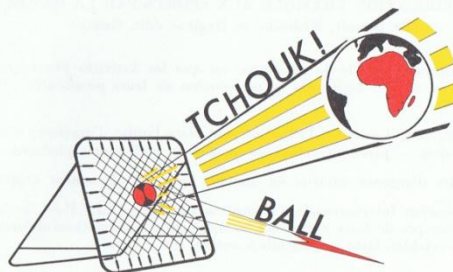
Objectifs médicaux particuliers.

Méthodes d'entraînement poussé (font l'objet de *notices spéciales*).



LE TCHOUKBALL

Premier Prix Mondial d'Éducation Physique
(Prix Thulin de la FIEP 1970)



SPORT NON AGRESSIF

SPORT SANS FRONTIÈRES

Le but des activités physiques humaines n'est pas de faire des champions, mais de contribuer à l'édification d'une société harmonieuse.

Dr H. Brandt.

HISTORIQUE DU TCHOUKBALL

L'ensemble des connaissances scientifiques d'application pratique dans le domaine des Activités Physiques a fait l'objet d'études et d'expériences techniques pendant de longues années et a abouti à la publication de l'ouvrage :

DE L'EDUCATION PHYSIQUE AUX SPORTS PAR LA BIOLOGIE (Dr Brandt, Médecine et Hygiène édit. Genève)

La conclusion formelle de ces études est que les Activités Physiques ne peuvent se trouver légitimées qu'en fonction de leurs possibilités éducatives.

Les fonctions qui méritent l'attention sont, dans l'ordre d'urgence : cardio-circulatoires — psychonerveuses — sociales — biologiques générales.

Cet ordre d'urgence autorise en quelque sorte un classement utilitaire.

La Fédération Internationale d'Education Physique (F.I.E.P.) a toujours été préoccupée de faire progresser les applications des notions théoriques les plus valables. Dans ce sens elle a ouvert, il y a 4 ans :

Le Premier Concours International Littéraire sur la théorie de l'Education Physique (Prix Thulin)

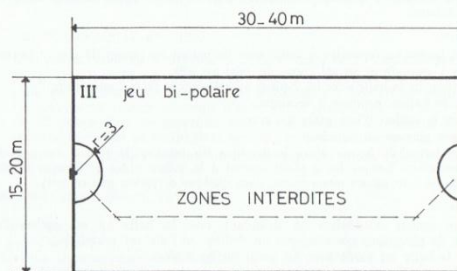
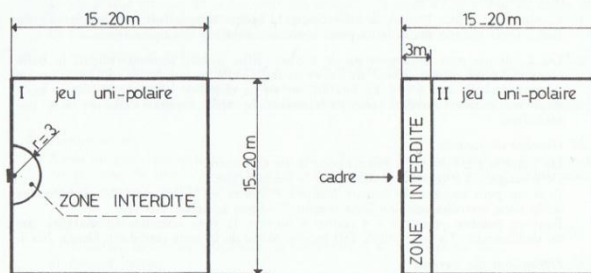
Il était logique de trouver, sur ce plan, un programme technique assurant les liens indispensables entre les bases théoriques et les possibilités pratiques. Les recherches qui furent effectuées ont abouti à l'élaboration d'un jeu-sport de synthèse fonctionnelle, le Tchoukball.

Après 3 ans d'études, d'essais, d'expérimentations, puis d'analyse des bases scientifiques, il a été possible de présenter ce plan au Concours de la F.I.E.P.

Le 16 août 1970, à l'aula de l'Université de Lisbonne, en présence des représentants nationaux des pays membres de la F.I.E.P., le Prix Thulin était attribué à l'étude du Dr Brandt qui devenait le lauréat du fameux Prix Mondial.

Ce n'était pas qu'une récompense honorifique : cette affectation ouvrait le chapitre des responsabilités ; il ne suffit pas de prouver qu'un sport présente des garanties modernes de sécurité et d'efficacité, il faut aussi lui donner l'occasion d'être pratiqué.

TERRAINS



TOUS TERRAINS :

stade
préau
jardin
pâturage
plage
salle de gymnastique

RÉSUMÉ DES RÈGLES DU JEU

Le jeu se joue en lançant la balle (de handball) contre l'appareil, filet tendu d'un cordon « sandow » (cordon élastique) type marque déposée « TCHOUKBALL » ; elle rebondit symétriquement (« en miroir »).

I. JEU MONOPOLAIRE

1. Comme à la pelote basque, la balle change d'équipe chaque fois qu'elle rebondit du filet ; après chaque tir, la balle passe entre les mains de l'équipe adverse.

2. Les 2 équipes sont mélangées sur le terrain. Elles jouent alternativement, la balle étant récupérée, après rebond du cadre avant qu'elle ne touche le sol, par l'équipe adverse de celle qui a tiré. Le but du jeu est de chercher à faire rebondir la balle dans un secteur inoccupé par l'adversaire, de telle façon qu'elle ne soit pas récupérée.

3. Nombre de joueurs

De 1 contre 1 à 6 contre 6 joueurs pour le jeu unipolaire.
De 6 contre 6 à 9 contre 9 joueurs pour le jeu bipolaire.
Pour un petit nombre de joueurs (jusqu'à 4 contre 4), il est conseillé le marquage de la zone interdite par une ligne comme l'indique le dessin No II.
Pour un nombre supérieur à 4 contre 4 joueurs, la zone interdite est marquée par un demi-cercle. (La ligne tracée fait encore partie de la zone interdite). Dessin No I.

4. Dimensions du terrain

Les dimensions mentionnées sur le graphique peuvent être adaptées aux conditions physiques des personnes présentes et de leur nombre. Toutefois, les dimensions sont imposées pour ceux qui désirent pratiquer ce jeu en compétition. Elles sont alors de 20 x 20 m, pour le jeu unipolaire à 6 contre 6 joueurs et de 20 x 40 m, pour le jeu bipolaire, 9 contre 9 joueurs. Les lignes de démarcation appartiennent au terrain qu'elles délimitent.

5. Il est permis :

- De saisir, lancer ou repousser la balle avec les mains, les poings, la tête et le tronc.
- De faire 3 empreintes au sol (pose du pied au sol).
La réception de la balle avec les 2 pieds au sol compte pour 2 empreintes.
- De tenir le ballon pendant 3 secondes.
- De passer le ballon d'une main à l'autre.
- De jouer à genoux ou couché.
- De rester immobile à une place quelconque du terrain (le joueur est considéré comme immobile lorsque les 2 pieds restent à la même place et lorsque le corps et les bras ne font aucun mouvement, dans quelque direction que ce soit).

6. Il y a faute :

- Lorsqu'un joueur se déplace en dribblant avec la balle au sol ou en l'air. (L'erreur de réception, qui n'est pas un dribble en l'air, est permise).
- Lorsque la balle est jouée avec les pieds ou les jambes.
- Lorsqu'il y a plus de 3 passes. (L'engagement ne compte pas comme passe).
- Lorsqu'un joueur ayant la balle en mains prend contact avec le sol hors des limites du terrain ou dans la zone interdite.
- Lorsqu'un joueur lance intentionnellement le ballon sur l'adversaire.
- Lorsqu'un joueur laisse tomber la balle à la réception d'une passe.
- Lorsqu'un joueur prend par erreur une passe de l'équipe adverse.
- Lorsque la balle est reprise par un joueur de l'équipe qui vient de tirer.
- On ne doit gêner personne, et d'aucune façon : toute obstruction est interdite (« trajectoires libres »), pas de gestes déplacés ou agressifs (pas d'agressivité, mais de la combativité). La réception (passe) et le tir doivent pouvoir être exécutés sans aucune interposition (pas d'interception).

Toutes ces fautes sont sanctionnées. La balle change alors de camp, c'est-à-dire qu'un joueur de l'équipe non fautive s'empare du ballon à l'endroit où il y a eu la faute et reprend le jeu. Une passe doit être faite avant de tirer au cadre. En compétition, un joueur est expulsé après 3 fautes intentionnelles.

7. Les points

- Un joueur marque un point pour son équipe si la balle à son retour du cadre de renvoi n'a pas été reprise par l'équipe adverse.
- Un point est acquis à l'équipe adverse lorsque le joueur :
— manque le cadre ;
— fait rebondir la balle après tir au cadre hors des limites du terrain ;
— tire au cadre et que la balle rebondit sur lui-même ;
— lance la balle en rebond dans la zone interdite à l'aller ou au retour du lancer.

8. Remise en jeu

Après un point marqué, la remise en jeu se fait par l'équipe ayant perdu ce point, sur la ligne du fond opposée au cadre. La remise en jeu peut se faire d'une main ou des 2 mains, avec un ou 2 pieds au sol.

II. JEU BIPOLAIRE

A la différence du jeu unipolaire, le jeu bipolaire se joue comme suit :

- Avec 2 cadres.
- Avec un maximum de 3 rebonds sur l'un des cadres. L'équipe réceptionnant la balle lors du 3e rebond, doit déplacer le jeu sur l'autre cadre.
- Après le gain d'un point, la remise en jeu doit se faire à côté d'un des cadres, mais le premier lancer doit être exécuté sur le cadre opposé.

Pour le reste, toutes les règles sont les mêmes que celles appliquées au jeu unipolaire.

III. DÉROULEMENT DU JEU

Une partie officielle se déroule en 3 tiers temps de 15', séparés par un repos de 5'. Il est aussi possible de disputer une partie en plusieurs sets. L'équipe gagnante est celle qui a 2 sets à son actif. Un set se calcule par nombre de points perdus : le set va jusqu'à un chiffre convenu d'avance (en général 20, 30 ou 35 points). Un set de 20 points dure en moyenne de 9 à 10 minutes). L'avantage de ce système est d'éviter les pertes de temps dues aux sorties de balles, surtout en plein air. Toutes ces modalités doivent être fixées par convention avant le début du jeu.

Pour tous renseignements, s'adresser :

En Europe :
au président de la
Fédération Internationale de Tchoukball :
H. BRANDT, docteur en médecine
5, rond-point de Plainpalais
1205 GENEVE (Suisse)

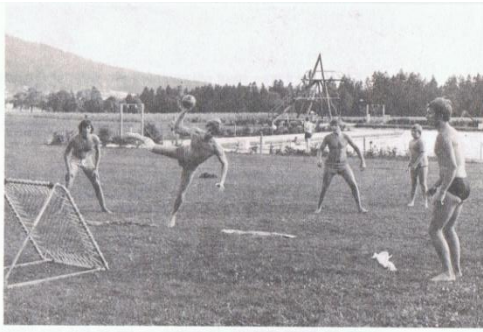
au secrétaire général :
Th. WERY
9, rue du professeur Philippe Bellocq
67 MUNDOLSHEIM (France)

En Amérique :
au vice-président de la F.I.E.P. :
R. BENOIT
3241, rue Hamelin
Ste-FOY (Québec)

Pour l'Australie et la région du Pacifique :
au vice-président de la F.I.T.B.
Dr A. W. WILLEE
V.R.D. 24 Belgravia Ave.
Box Hill Nth 3129
(Australie)

ou à tous les délégués de la Fédération Internationale d'Education Physique.

Sport de loisirs



Piscine du Val-de-Ruz

Sport familial



Chez Théo Wery

Sport de compétition



Stade Champel Genève
1971 « Suisse France »

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

En pratique, pour jouer ou faire jouer, il faut :

a) Une documentation de base

Tous les problèmes sont exposés dans l'ouvrage :

*Etude Critique Scientifique des Sports d'Equipe
base du TCHOUKBALL*

(Edit. Roulet & Cie, 6bis, bd des Promenades, Carouge-GE)

(90 illustrations) auquel la Fédération internationale d'Education physique (FIEP) a attribué le Premier Prix mondial du Premier Concours littéraire international sur la théorie de l'Education Physique (Prix Thulin 1970), présenté par le Dr H. Brandt (auteur de l'ouvrage mondiale-ment connu : *De l'Education Physique aux Sports par la Biologie, Médecine et Hygiène*, éditeur, Genève).

b) Posséder un engin

Le cadre-filet à emploi multiple — « Marque déposée Tchoukball ».

Adresse pour commande et correspondance :

Tchoukball-Diffusion, 5, rd-pt de Plainpalais, 1205 Genève, tél. (022) 25 69 55.

Particularités de l'appareil

Poids : 12 kg. — Encombrement : 1 x 1 x 0,10 m. —

Pliable et dépliable instantanément.

On joue avec une balle standard de handball.

QUI PEUT JOUER ?

Chacun, sans distinction !

Deux équipes sur un même terrain, sans se toucher ni se gêner, de un à neuf joueurs par équipe.

Le joueur de Tchoukball prend son stade avec lui :

en société, en famille, en vacances...

... en équipe de copains.

J'incorpore dans cet historique, quelques documents manuscrits et dessin de la main d'Hermann.

Plus C. 49.1.
 Dites les bases fondamentales
 1) le cadre
 2) le game ~~interdit~~
 le terrain —
 a) zone interdite.
 b) zone ouverte.
 c) zone de jeu
 d) zone de repos
 e) zone de repos
 f) zone de repos
 g) zone de repos
 h) zone de repos
 i) zone de repos
 j) zone de repos
 k) zone de repos
 l) zone de repos
 m) zone de repos
 n) zone de repos
 o) zone de repos
 p) zone de repos
 q) zone de repos
 r) zone de repos
 s) zone de repos
 t) zone de repos
 u) zone de repos
 v) zone de repos
 w) zone de repos
 x) zone de repos
 y) zone de repos
 z) zone de repos

Plus C. 49.1.
 1) le cadre
 2) le game ~~interdit~~
 le terrain —
 a) zone interdite.
 b) zone ouverte.
 c) zone de jeu
 d) zone de repos
 e) zone de repos
 f) zone de repos
 g) zone de repos
 h) zone de repos
 i) zone de repos
 j) zone de repos
 k) zone de repos
 l) zone de repos
 m) zone de repos
 n) zone de repos
 o) zone de repos
 p) zone de repos
 q) zone de repos
 r) zone de repos
 s) zone de repos
 t) zone de repos
 u) zone de repos
 v) zone de repos
 w) zone de repos
 x) zone de repos
 y) zone de repos
 z) zone de repos

Plus C. 49.1.
 1) le cadre
 2) le game ~~interdit~~
 le terrain —
 a) zone interdite.
 b) zone ouverte.
 c) zone de jeu
 d) zone de repos
 e) zone de repos
 f) zone de repos
 g) zone de repos
 h) zone de repos
 i) zone de repos
 j) zone de repos
 k) zone de repos
 l) zone de repos
 m) zone de repos
 n) zone de repos
 o) zone de repos
 p) zone de repos
 q) zone de repos
 r) zone de repos
 s) zone de repos
 t) zone de repos
 u) zone de repos
 v) zone de repos
 w) zone de repos
 x) zone de repos
 y) zone de repos
 z) zone de repos

le tir au cadre:
 1) le geste
 2) le retour
 3) le effort
 4) le ballon en mouvement
 5) le ballon en place

Plus C. 49.2.
 1) le geste
 2) le retour
 3) le effort
 4) le ballon en mouvement
 5) le ballon en place

Plus C. 49.2.
 1) le geste
 2) le retour
 3) le effort
 4) le ballon en mouvement
 5) le ballon en place

1971 27 février. Création de la Fédération Française de Tchoukball. Il n'y avait un seul club à Strasbourg.
February 27th, 1971. Creation of the French Union of TB



1971 27 mars. En France Première conférence et présentation du tchoukball (Strasbourg).



Le « TCHOUK-BALL » vient d'être introduit en France



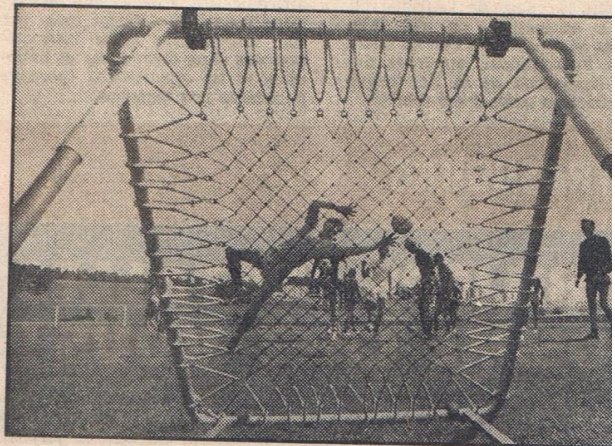
Le Dr Brandt explique aux étudiants du CREPS le règlement de son nouveau jeu, le «Tchouk-ball».
(Photo J. Jungmann)

Hier après-midi, le Dr Hermann Brandt était l'invité du CREPS pour y présenter un nouveau jeu, le «Tchouk-ball». Une Fédération Française de Tchoukball, vient également d'être créée par M. Théo Wery, secrétaire général de la Fédération Française d'Education Physique. Ce jeu qui est un mélange de pelote basque, de handball et de volley a pour buts essentiels de développer la dextérité, l'esprit d'équipe en éliminant, et c'est peut-être là le point le plus important, l'agressivité.

Au cours d'une courte allocution, M. Wery devait présenter le Docteur Hermann Brandt, éminent biologiste de Genève, et qui a consacré toute sa vie au sport et à l'éducation physique en particulier. Le premier, il est parvenu à éliminer l'agressivité sous toutes ses formes non seulement sur le terrain mais également dans les tribunes. A une époque où les incidents se multiplient une telle initiative, il convient de le souligner, est particulièrement intéressante. Au moment de prendre la parole, le Dr Brandt précisa qu'il avait toujours recherché avant toutes choses l'efficacité. Ses recherches en tant que biologiste mais également en tant que psychologue, l'ont

souvent amené à remarquer que le sport tel qu'il se pratique actuellement, développe chez l'individu une forme d'égoïsme qui se répercute fâcheusement dans la vie sociale. Trop de sportifs ne s'examinent que par rapport à leurs résultats sportifs alors qu'il faudrait tendre de plus en plus vers une «solution intégrale de la personne sociale en sport». Ni l'éducation physique, ni les sports collectifs (basket, volley-ball, football) qui du reste n'ont guère évolué depuis leur création, ne développent suffisamment cet aspect. Il importe maintenant de se préoccuper des effets de la pratique du sport. La possibilité de neutraliser un adversaire apparaît comme une attitude non-éducative tant du point de vue sportif que des prolongements sociaux susceptibles d'en découler. Le sport doit aider à faciliter la vie sociale par le développement de la solidarité. Le tchouk-ball est donc une expérience sociale valable et mérite une attention particulière. Le Dr Brandt devait conclure que «nous sommes tous coupables d'avoir pratiqué des sports pendant des décades sans chercher à les renouveler. «Le tchouk-ball est une tentative nouvelle qui mérite d'être suivie, c'est une école sociale de la personnalité».

Qu'est-ce que le tchouk-bal



A l'heure actuelle le sport devient de plus en plus violent et l'agressivité des joueurs ne connaît plus de bornes. Les pédagogues sont donc depuis longtemps à la recherche d'un sport qui permettrait d'éviter ces inconvénients et qui permettrait aussi à tous les pratiquants d'avoir les mêmes chances de succès, qu'ils soient grands ou petits, forts, agiles, etc.

C'est à ce problème que s'est attaqué le Dr Hermann Brandt, éminent biologiste genevois. Son succès a été total puisqu'il s'est vu attribuer à Lisbonne en août 1970 le prix Thulin.

Le tchouk-ball est un mélange de pelote basque et de handball, c'est donc un sport qui cherche avant tout à développer la dextérité, l'esprit

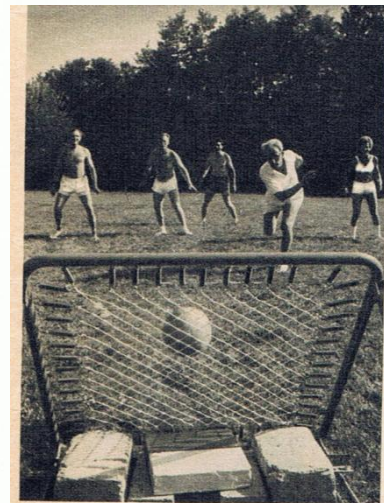
d'équipes tout en éliminant complètement l'agression.

Pour faire connaître ce sport sportifs alsaciens, une conférence, vie d'une présentation, auront lieu CREPS de Strasbourg-Koenigsheim samedi prochain à partir de 15 h.

Le Dr Hermann Brandt et M. Wery donneront à cette occasion des explications concernant ce nouveau sport.

Tous les sportifs sont cordialement invités.

Notre photo montre une installation permettant la pratique du tchoukball.



Le tchoukball

Un nouveau sport de ballon a été inventé par le médecin genevois Hermann Brandt. Il s'agit d'un jeu d'équipe à 2, 4, 6 joueurs ou plus, où il s'agit de lancer le ballon contre un filet plat. Les adversaires doivent essayer d'intercepter le ballon lorsqu'il rebondit en arrière. S'ils n'y parviennent pas, l'équipe qui l'a lancé marque un point.

La Femme
1971

Pour fabriquer les filets de Tchoukball:

Remplacer les boucles par les S

Pour les grandes boucles d'angle (= 4 pièces) mettre 2 S en plaçant les ouvertures en sens opposés.

Les S doivent être fixés par leur boucle fermée. L'ouverture de la boucle non fermée doit être partout dirigée du même côté.

Sur le filet d'exemple les S types ont été fixés par du fil rouge pour bien montrer qu'ils doivent être placés à la place des boucles.

Le Dr Hermann BRANDT présentera samedi au CREPS un nouveau jeu le « TCHOUKBALL »

Eminent biologiste le Dr. Hermann BRANDT de Genève, présentera samedi après-midi au CREPS de Koenigshoffen un nouveau jeu qui s'appelle le «TCHOUKBALL». Le Dr. BRANDT, qui fut le pionnier du basket féminin et du volley-ball en Suisse, était à la recherche d'un jeu de balle d'où l'agressivité et le contact d'homme à homme serait éliminé. C'est ainsi qu'il a créé le «Tchoukball» qui est un mélange de pelote basque et de handball et de volley dont le but est de développer la dextérité, l'esprit d'équipe tout en éliminant l'agression.

Le Dr. Brandt a parfaitement réussi puisque son ouvrage sur le Tchoukball a obtenu au congrès de Lisbonne en 1970, le prix Thulin attribué par la Fédération Internationale d'Éducation Physique. Après la démonstration de samedi, M. Théo WEREY, Secrétaire Général de la Fédération française d'éducation physique a l'intention de créer la Fédération Française de Tchoukball, un jeu nouveau qui pourrait faire du chemin s'il est bien lancé et bien connu.

peuvent s'y adonner sans capacités sportives particulières. On peut le jouer en famille ou entre sportifs pratiquants. Le gros avantage du «Tchoukball» est qu'il évite complètement tout contact corporel entre joueurs tout en permettant à ceux-ci de se livrer totalement.

En conclusion, le «Tchoukball» constitue un entraînement psycho-physique rationnel complet (résistance, souffle, adresse, jugement, tactique, etc.). Il est toujours possible de trouver un terrain adéquat, et le matériel est facilement transportable.

Pas le droit de porter la balle

La base élémentaire du jeu est que la balle change de camp chaque fois qu'elle rebondit du filet. Devant le filet se trouvent deux équipes qui envoient ou reçoivent alternativement la balle.

On peut courir ou se déplacer librement sur le terrain, mais lorsqu'il reçoit la balle, le joueur s'immobilise et ne peut faire qu'un pas de côté quand il a la balle en mains et doit dans l'espace de 5 secondes la rejouer à un partenaire.

Le joueur ne doit jamais être gêné, ni pour la réception de la balle, ni pour la lancer; les trajectoires doivent être libres entre les joueurs et entre le cadre. L'obstruction est aussi interdite pour les passes entre joueurs, et les contacts individuels sont prohibés.

La balle ne doit ni sortir du terrain, ni toucher le sol à l'intérieur du terrain de jeu.

Le calcul des points se fait en fonction des fautes commises.

Tout joueur en possession de la balle est libre d'en faire ce qu'il veut, compte tenu de son adresse, du rôle que peut jouer son (ou ses) coéquipier(s) et de l'appréciation des mouvements et des situations de l'adversaire.

En variant la manière de lancer la balle, on obtient à volonté la profondeur de rebond et des trajectoires qui se révèlent opportunes au cours du jeu.

La réception du ballon n'est possible que si celui qui le reçoit se place symétriquement «en miroir» par rapport au lanceur et au plan du cadre.

La passe doit être faite avec précision et rapidité et toujours dirigée vers le coéquipier le mieux placé pour tirer.



Le professeur Hermann Brandt qui sera au Creps samedi.

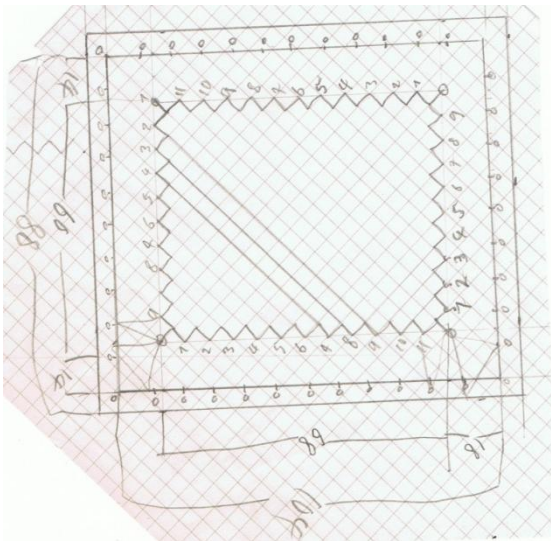
Avec une balle de handball

Le «Tchoukball» s'apparente donc au handball et à la pelote basque. Pour le pratiquer, il suffit d'acheter un «punch-back», cadre métallique de 90 cm de côté, à l'intérieur duquel est tendu un filet de nylon à mailles de 4 cm fixé par des lanières Sandow. Une fois commercialisé, le prix de cet appareil ne devrait pas excéder 150 F. La tension élastique du filet fait que la balle (un ballon de handball, plus petit que celui de football), en rebondissant sur celui-ci, part avec force dans la direction dite «en miroir» par rapport à la direction de frappe au filet. La réception se fait donc toujours dans une position symétrique à la position de lancer. Une balle lancée doit être reprise par l'adversaire. Si elle n'est pas reprise par lui, le lanceur marque un point.

La dimension du terrain est de 8 à 13 m de largeur et de 7 à 15 m de profondeur selon le nombre de joueurs et leurs aptitudes, avec une zone neutre de la largeur du terrain et de 2 à 3 m de profondeur devant le cadre. Le ballon ne doit pas toucher le sol dans cette zone interdite et on ne peut y jouer. Mais l'on peut jouer partout, sur n'importe quelle prairie et fixer soi-même les dimensions du terrain. Le nombre de joueurs par équipe, est également au choix de chacune. N'importe qui peut pratiquer le «Tchoukball», car sa structure technique, ses composantes physiologiques et son rendement psycho-nerveux fait qu'un grand nombre de personnes de tous âges, hommes et femmes,



Le Tchoukball se joue comme cela. La balle lancée sur le «but» et qui rebondit doit être rattrapée par «l'adversaire». S'il ne la rattrape pas, c'est un point pour la partie adverse.



Tch. Base
Description technique
1) Pelote basque
éléments ~~uniques~~ ^{partenaires de camp}
pas d'obstruction (pas d'obstruction avec coéquipiers)
mais différences:
remplacement facile par celui qui doit échanger
ballon reçu - par ballon h.t.
réception avant de passer le cadre, par une ou deux mains
mais... absence de marche (passe balle compl. par un seul bras)
2) ajout des éléments plus ailleurs:
2 passes permises avant de retourner
éléments d'adresse accablés excepté les passes
avant l'entrée au pied du cadre
éléments du terrain (dimensions d'après ball.)
3) ~~éléments de jeu~~ éléments de jeu:
a) envoi et réception par points de vue
façon toute la balle
pas de réception sur balle qui tombe d'obstruction
balle (balle qui tombe est d'obstruction)
marquer la balle (pas de contact au moment de la passe)
pas de contact au moment de la passe (lancer ou réception)
pas de contact avec l'adversaire
b) envoi et réception par points de vue
façon toute la balle
pas de réception sur balle qui tombe d'obstruction
balle (balle qui tombe est d'obstruction)
marquer la balle (pas de contact au moment de la passe)
pas de contact au moment de la passe (lancer ou réception)
pas de contact avec l'adversaire

9 mais plusieurs variantes possibles
éléments de jeu (pas de contact avec l'adversaire)
Description technique
2 aspects fondamentaux
A-trier cadre: la balle rebondit sur un miroir
le marquage du terrain se fait dans un sens opposé à celui de la balle
lequel marquer une passe: contact balle
qui va recevoir en se plaçant en miroir
déplacements: se placer en miroir
ou en «carré-miroir»
1) avant le marquage: attend un pass
coéquipier (ou le miroir se déplace) ou
de celui qui marque!
Passer de son côté est possible que cela se
a pas d'adv. en miroir (ou par la technique
d'attaque balle «impulsion»
Les 2 passes permises pendant le jeu
à décider une position sur marquage
mais on a l'impression de voir 2 passes
sur le terrain et que l'un des joueurs est
actif avec l'un des joueurs, puis l'autre
une position de la balle: la passe permet
de continuer de lancer la balle sans
s'arrêter et de déplacer le miroir
le pass on ne peut pas faire c'est la réception
par qui peut l'arrêter, mais elle doit être
par elle-même à une distance!

un médecin jurassien de Genève a inventé le « Tchouk-ball »

Tenant de la pelote basque et du hand-ball, ce jeu sportif peut se pratiquer en salle ou en plein air

— Depuis 35 ans que je me préoccupe d'éducation physique, j'ai en le temps d'étudier ce domaine à fond et je me suis rendu compte que quelque chose manquait... Et ce « quelque chose » je l'ai mis au point. C'est le Tchouk-ball !

L'homme qui parle connaît admirablement la question. C'est un médecin, le docteur Hermann Brandt, un Jurassien de bonne souche qui tient cabinet à Plainpalais. Ce « toubib » dynamique et soucieux de sauvegarder la santé physique et les qualités psychiques de l'individu, constitue lui-même un brillant exemple des théories qu'il préconise : à 60 ans il possède une souplesse de jeune homme et des réflexes d'une incroyable vivacité.

Il a donc inventé le Tchouk-ball. Est-ce un sport ? Est-ce un jeu ? Les deux à la fois, indubitablement. Le Tchouk-ball est un compromis subtil entre le hand-ball et la pelote basque, dont il s'inspire sans les imiter toutefois.

En fait ce jeu ne ressemble à aucun autre, du fait même de sa structure technique, ses composantes physiologiques et de son rendement psycho-nerveux. Il est conçu de manière à combler les lacunes laissées par les sports d'équipe classiques.

Mouvement perpétuel et pas de heurts !

Le Tchouk-ball comporte de nombreux et notables avantages. C'est ainsi qu'il décourage automatiquement l'agressivité, en supprimant complètement toutes possibilités de chocs entre les joueurs adverses, cela grâce à des règles précises et fort faciles à respecter.

Il s'agit d'un jeu de mouvement perpétuel, la balle ne cessant jamais de circuler et ne devant jamais toucher le sol, sous peine de perte de point. Les joueurs même ne doivent pas s'immobiliser plus de quelques secondes, lorsqu'ils ont la balle en main. L'ob-

struction est interdite et tous les contacts individuels strictement prohibés.

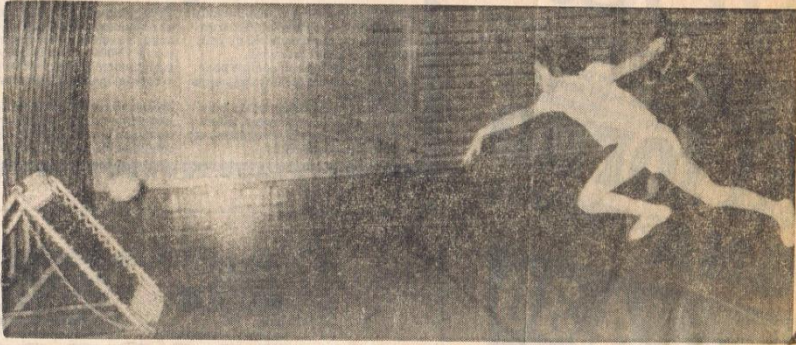
L'inventeur nous explique lui-même le principe du jeu :

« Deux mots d'abord du matériel, qui se réduit à la plus simple expression : un cadre métallique de 90 cm. de côté à l'intérieur duquel est tendu un filet de nylon à mailles de quatre centimè-

tre. La tension élastique est telle que toute balle frappant le filet rebondit immédiatement avec force dans la direction que l'on appelle « en miroir », par rapport à la direction de frappe au filet. La réception se fait toujours dans une position symétrique à celle du lancer. »

— Où peut-on jouer et qui ?

— Où ? Partout où il y a une petite salle de gymnastique ou un coin de gazon de 10 m sur 20 m. Qui ? Tout le monde ! Le Tchouk-ball ne s'adresse pas à une catégorie particulière d'individus. Chacun peut s'y adonner, quels que soient ses aptitudes, son âge ou sa capacité sportive. Il n'y a ni indication ni contre-indication spéciale. Le sujet le moins doué peut jouer avec autant d'intérêt que le plus capable. L'adaptation du jeu aux diverses compétences individuelles est parfaite. Il suffit



Le tir d'une athlétique joueuse

tres. La tension élastique est telle que toute balle frappant le filet rebondit immédiatement avec force dans la direction que l'on appelle « en miroir », par rapport à la direction de frappe au filet. La réception se fait toujours dans une position symétrique à celle du lancer.

» La base élémentaire du jeu est

à la tactique, à l'adresse, à l'estimation du rôle que peuvent jouer les coéquipiers et à l'appréciation des mouvements des adversaires. La tactique pose des problèmes purs, échappant à toute contrainte personnelle.

» La technique, elle, repose sur trois éléments : le lancer, la réception et la passe.»

par exemple de faire varier les dimensions du terrain pour changer proportionnellement les difficultés physiques et psychiques. Les qualités du Tchouk-ball étant telles, on peut constituer des équipes mixtes (hommes et femmes) sans rien changer au rendement ni présenter aucun inconvénient. Ce sont ces avantages qui font du Tchouk-ball un jeu très accessible, praticable en milieu familial aussi bien qu'en groupe sportif.

» J'ajoute que l'émulation entre joueurs est toujours maximale et stimule l'entraînement psychophysique constant, parallèlement au développement de la personnalité. L'élément compétitif peut se résumer à une rencontre amicale ou prendre la forme d'un tournoi, voire d'un championnat. Une précision encore : il est possible de constituer des équipes de 2, 3, 4 ou davantage de joueurs.

Une présentation à Macolin

Le Dr Brandt se bat comme un beau diable pour faire connaître le Tchouk-ball au grand public, afin, dit-il, de combattre ce fléau social qu'est l'immobilisme des citadins.

A fin avril, il a présenté son jeu à Macolin, sous l'égide de la Société fédérale de gymnastique.

Il participe par ailleurs à un grand concours de la Fédération internationale d'éducation physique qui récompensera les meilleurs travaux sur l'éducation physique et sa théorie. Cet organisme se réunira en congrès, en août, à Lisbonne, pour décerner des prix aux méthodes jugées les plus efficaces. Le Dr Brandt a bon espoir de s'y distinguer. Il faut dire que l'enjeu sera de taille : si le Tchouk-ball est primé, les spécialistes de 58 pays le découvriront au même coup et s'attacheront à le populariser.

René TERRIER.

Tribune de Genève du lundi 1er novembre 1971

Présentation au public d'un sport nouveau...

Le « tchoukball », promis à un bel avenir

La première manifestation officielle de « tchoukball » s'est déroulée hier au Pavillon des Sports de Genève. La réunion comprenait plusieurs démonstrations et un match international Suisse-France qui vit la France s'imposer par 53-49.

On eut d'abord droit à un match-exhibition entre Genève et Neuchâtel qui vit les visiteurs s'imposer. Ce match joué en unipolaire (c'est-à-dire avec un seul cadre renvoyant la balle) fit pressentir les grandes possibilités qu'offre ce sport au pratiquant qui peut y faire valoir sa force de tir, sa souplesse, son sens de l'anticipation et du jeu d'équipe. Toutes ces qualités furent d'ailleurs démontrées par le

match international Suisse-France que l'on suivit avec grand intérêt.

Une amélioration constante

Ce sport, très plaisant au premier abord, n'a, bien entendu, pas encore trouvé sa forme définitive. C'est M. Chuard lui-même (M. Chuard est un des promoteurs de ce sport) qui nous affirmait, à l'issue de la rencontre : « Le tchoukball, qui est un sport tout à fait nouveau, ne trouvera sa forme définitive que lorsqu'un grand nombre de sportifs l'auront rodé pendant une longue période. D'ailleurs il a déjà subi des dizaines de transformations et d'améliorations tout en n'étant pratiqué qu'en vase clos par un petit

nombre d'adeptes. » Cela semble en effet être le point le plus important : les règles ne pourront être définitives que lorsqu'elles seront dictées par l'expérience d'une longue période de pratique en masse.

On peut déjà relever d'ailleurs quelques points encore imprécis. Par exemple, l'interdiction de gêner les évolutions de l'équipe adverse, interdiction imprécise par excellence puisqu'en se plaçant « consciencieusement » on peut fort bien gêner l'adversaire, même sans bouger... D'ailleurs les points intéressants à traiter sont tellement nombreux que nous y reviendrons certainement sous peu.

Claude AMADIO.

Le Tchoukball dit non à l'agression

Le tchoukball, sport nouveau récemment présenté au public, méritait certainement qu'on s'y attarde plus longuement que nous n'avions pu le faire dans notre numéro du 1-11-71. Revenons donc aujourd'hui sur quelques points que nous n'avions pu qu'effleurer.

Tout d'abord rappelons, dans les grandes lignes, les origines et les caractéristiques de ce sport.

Agilité, adresse et jeu d'équipe

Son créateur, le médecin genevois Hermann Brandt, véritable précurseur de la médecine sportive, a voulu réunir en un seul sport des qualités d'agilité, d'adresse et de sens du jeu d'équipe. Le tchoukball veut être avant tout une activité de détente où toute interfé-

rence entre les pratiquants est strictement interdite. Tous ces éléments font du même sans moyens physiques excepté du tchoukball : on peut le pratiquer même interdit. Autre grande qualité tchoukball un sport très séduisant qui a valu d'ailleurs au Dr Brandt le prix de la Fédération internationale d'éducation physique.

Le règlement du tchoukball a été élaboré avec une grande précision. Néanmoins, il subsiste obligatoirement des lacunes qui ne pourront être comblées que par la pratique intensive de ce sport par de nombreux adeptes. A première vue, trois imperfections nous ont frappé :

— La durée des rencontres (3 fois 15 minutes).

— La non-règlementation des tirs aboutissant sur le cadre en fer qui entoure le point de renvoi élastique.

— La défense d'intercepter la

balle. En ce qui concerne la durée (45 minutes) elle nous semble excessive. Tout pourrait être dit en deux tranches de 15 minutes et le rythme des matches y gagnerait.

Le cadre métallique et ses problèmes

Le manque de précision du règlement concernant les tirs sur le cadre, nous a également frappé. En effet, tout joueur, en lançant la balle, vise la partie élastique du point de renvoi. Seulement, son tir est parfois imprécis et la balle frappe alors le cadre métallique, bien entendu, renvoie la balle d'une façon très particulière, avec une force et dans une direction tout à fait imprévisibles, qui font que cette balle est presque impossible à récupérer. Dans ce cas donc, la maladresse du joueur constitue pour celui-ci un véritable avantage, ce qui est contraire à toute logique.

L'interception : pourquoi pas ?

Durée excessive des matches, tirs sur le cadre, nous avons jusqu'ici parlé d'imperfections qui ne gênent pas fondamentalement le déroulement d'un match. Nous n'en dirons pas de même quant à l'interdiction d'intercepter les passes de l'adversaire. Le tchoukball interdit en effet non seulement d'intercepter la balle mais encore de gêner l'adversaire. Et de ceci, pensons-nous, le jeu se ressent fortement (en vitesse et en imprévis). Bien qu'on veuille faire de cette règle un des principes fondamentaux du tchoukball, il serait heureux de la retoucher quelque peu, car elle n'a un principe fondamental de tous les sports de balle : le désir d'intercepter, de subtiliser (sans brutalité) la balle à l'adversaire. Il est d'ailleurs pratiquement impossible de réglementer ce point avec précision.

En effet, pendant un match, les joueurs se déplacent, s'écartent ou en se baissant, pour ne pas gêner l'adversaire. Mais il est très possible, en se plaçant consciencieusement, de gêner l'adversaire même sans bouger...

Et puis il y aurait une multitude de degrés différents pour ne pas s'interposer : rester simplement immobile, avoir le réflexe de se baisser ou faire l'effort de se déplacer. Voici autant de choses impossibles à réglementer et donc susceptibles de créer des incidents. Car on peut concevoir qu'au cours d'un match où l'enjeu serait d'importance les adversaires n'aient aucune envie de se faire des ca-

Le créateur répond

Après avoir pris connaissance de ces quelques objections, M. Brandt a tenu à répondre lui-même, en tant que créateur de ce jeu. « En ce qui concerne la durée des matches, on ne peut pas encore avancer de conclusions. On ne pourra juger de celle-ci que lorsque le niveau technique des joueurs sera tel qu'il nous permettra de juger réellement si 45 minutes sont trop ou

— pourquoi pas ? — trop peu. Les tirs sur le cadre avaient déjà attiré notre attention. Mais, là aussi, il faut attendre qu'il existe des joueurs suffisamment experts pouvant toucher à coup sûr la partie élastique et qui nous permettront de déterminer si les tirs sur le cadre sont avantageux ou non. Pour ma part, je pense qu'un renvoi du cadre peut favoriser une équipe aussi bien que l'autre.

Aggression interdite

Nous en arrivons ensuite à l'objection fondamentale, à laquelle le Dr Brandt répond : « La question de la non-interception et de la non-agression est une des règles de base de ce jeu et doit le rester. Il ne faut en effet pas oublier que nous avons voulu créer un jeu qui, entre autres, serait totalement exempt de contacts. Le seul sonnet de l'équipe qui n'est pas sa possession de la balle est de préparer sa tactique défensive » (comme au volley-ball, N.d.l.r.). Ce point est d'ailleurs un des éléments qui a séduit la Fédération internationale de gymnastique et qui l'a fait nous accorder le Prix Thulin à M. Brandt.

Voilà, la parole est maintenant aux pratiquants !

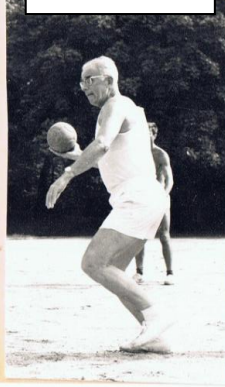
Claude AMADIO.



Fédération suisse de Tchoukball (F.S.T.B.)

Prix Thulin de la FIEP 1970 décerné au Dr H. Brandt

Hermann Brandt



1971 18 avril. Je m'entoure d'une équipe pour épauler M. Brandt (**président**) et former une Fédération Suisse de TB, afin de se structurer pour faire connaître le TB. Remarque : Il n'y avait qu'un club à Genève et notre groupe à Cernier.

April 18th, 1971. I surround myself with a team to support M. Brandt (**président**) and form a Swiss Union of TB to form itself to make known the TB. Remark there was only a club in Geneva and our group to Cernier.

FEDERATION SUISSE DE TCHOUKBALL (FSTB)

STATUTS 18 avril 1974

Art. 1.- Buts

1/ L'action générale de l'FSTB s'insère dans le contexte des problèmes modernes dits des "Activités Physiques".

Le Tchoukball est à considérer comme une solution de synthèse des dits problèmes. La première tâche de l'FSTB est donc de maintenir la pratique du Tchoukball dans cette perspective moderne.

2/ Le programme d'activité de l'FSTB se définit par le but idéal suivant :

Faire bénéficier le plus largement possible des avantages de la pratique du Tchoukball. Toute considération de cet ordre reconnaît comme référence l'étude complète faite par le Dr. Brandt et présentée à la FIEP (et récompensée par l'attribution du 1er Prix Thulin 1970).

Art. 2.-

L'action pratique de l'FSTB se développe sur deux plans parallèles et complémentaires :

a/ Un Sport soumis aux mêmes exigences que toute compétition de GRAND sport : encadrer les activités compétitives dans les limites d'une action collective rationnelle ; organiser les rencontres entre équipes valables avec toutes les garanties fondamentales (bases techniques et tactiques résumées par les règles d'arbitrage).

b/ Tendre à faire du Tchoukball un jeu populaire développant toutes ses qualités et autorisant une très large diffusion (sociétés, écoles, familles, camps, etc...) ; il s'agit d'encourager la pratique populaire sur une échelle très vaste en évitant autant que possible les déviations (contre-façons, etc.) susceptibles de lui faire perdre son efficacité. Là aussi les références seront toujours l'étude de base du Dr. Brandt.

En conséquence de a/ et de b/ l'FSTB doit tendre avec le maximum d'attention à ce que la diffusion des moyens techniques (cadre et filet) s'accompagne des mesures propres à assurer le développement des notions de base et une utilisation rationnelle du cadre. Les garanties techniques sont subordonnées à l'emploi de l'engin étudié spécialement et construit sous Marque Déposée No. 245.818.

Art. 3.- Organes (II)

1/ Membres

a/ L'FSTB est constituée par :

- 1.- Les Sociétés sportives, Associations, Fédérations sportives et gymniques pour lesquelles la pratique du Tchoukball fait partie de leur activité.
- 2.- Les Sociétés dont l'activité est essentiellement le Tchoukball de compétition. Lorsque leur nombre l'exige, elles se groupent en associations régionales (cantonaux ?).
- 3.- Les représentants de tous ceux qui pratiquent le Tchoukball en tant que sport de loisir en groupements limités (écoles, familles, camps de vacances, etc.). Dans ce groupe la pratique du Tchoukball n'aboutit pas nécessairement à la compétition.

- 2 -

L'organisation interne de ce groupe fera l'objet de mesures particulières au fur et à mesure que se développera ce sport-loisir, et que les demandes se présenteront.

b/ Pour devenir membre il faut en faire la demande par écrit. Le Comité Administratif de l'FSTB en décide.

Art. 4.-

c/ Représentation.

Les délégués à l'Assemblée générale se réunissent sous 3 groupements correspondant aux trois qualités de membres décrites sous II.1.A. Chaque groupement a droit à une représentation qui ne dépasse pas le 1/3 des délégués "ayant-droit". Chaque groupement choisit l'organisation intérieure qui lui convient et nomme ses délégués.

Le nombre de délégués admis à l'Assemblée Générale est déterminé chaque année par la dite Assemblée sur proposition du Comité.

La qualité de membre se perd :
par suppression d'activité
par démission
par radiation.

Art. 5.-

2/ Assemblée Générale

Participation à l'Assemblée Générale :

Momentanément, et jusqu'à ce que le Groupe puisse faire des preuves suffisantes d'existence et que les groupes 1 et 2 soient eux-mêmes rationnellement organisés, les délégués sont constitués par des représentants autorisés des divers clubs ou sociétés pratiquant le Tchoukball.

L'Assemblée Générale réunit l'ensemble des membres.

Elle est convoquée 10 jours à l'avance avec communication de l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, le quorum étant le 1/4 des membres inscrits.

Si la majorité n'est pas atteinte une nouvelle Assemblée est convoquée qui est valable quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 6.-

Compétences de l'Assemblée Générale :

- 1/ Elle fixe le programme d'activité et s'assure qu'il est conforme aux buts définis.
- 2/ Elle nomme les Comités et le Président.
- 3/ Elle donne décharge au Comité (aux comités) et en particulier, sur rapport des vérificateurs des comptes, de la gestion financière de l'année civile.
- 4/ Sur convocation spéciale elle peut modifier les statuts. (Assemblée extraordinaire).

Art. 7.-

3/ Organes de l'FSTB.

Un Comité Administratif formé au minimum d'un Président, un Secrétaire, un Trésorier, un membre chargé des questions techniques et de 3 à 5 membres.

Le Président est nommé par l'Assemblée Générale. La répartition des charges se fait à l'intérieur du Comité.

Art. 8.- 4. Mesures temporaires

Etant donné la nouveauté de ce Jeu-Sport et la nécessité de tenir constamment compte des expériences faites, il faut envisager une révision annuelle des statuts pendant 3 ans.

Art. 9.- Cahier des charges de la Commission Technique :

- 1/ Elle est présidée par le membre du Comité Admin. nommé à cet effet.
- 2/ La C.T. s'assure que la pratique du Tchoukball reste adaptée aux buts définis, en particulier les modifications des règles de jeu font l'objet de discussions et mises au point dans lesquelles le créateur du Jeu a tous droits de faire prendre des décisions en conformité avec le programme éducatif méthodique du Tchoukball.

Art. 10.-

Le Comité Central exécute les décisions de l'Assemblée Générale et prend toutes dispositions nécessaires pour assurer que le but de l'FSTB est poursuivi régulièrement.

Art. 11.-

Tout acte engageant l'FSTB doit être signé par le Président.

Art. 12.-

Les recettes de l'FSTB se composent de cotisations, souscriptions de l'FSTB ou de ses membres, recettes de toute nature provenant de manifestations et concours, vente de publications, subventions, dons, rétributions diverses.

Art. 13.-

L'FSTB a son siège au domicile de son Président.

Art. 14.-

Le Président fondateur et les membres inscrits comme membres fondateurs gardent une voix délibérative à toutes les instances et pendant une période de 15 ans, même s'ils ne font pas partie de ces instances (ce paragraphe ne peut être modifié, même en Assemblée Générale).

Art. 15.-

La dissolution ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale convoquée spécialement à cet effet, avec communication de l'ordre du jour. Si le quorum n'est pas atteint une nouvelle Assemblée est convoquée qui est valable quel que soit le nombre de délégués présents.

Art. 16.-

L'FSTB nomme ses représentants à la FITB.

Les présents statuts ont été acceptés en Assemblée Générale du 18 avril 1971. Les membres soussignés sont reconnus membres fondateurs :

Président : Dr. BRANDT Hermann
FAVRE Michel, Vice-Président
HEGYI Laszlo
CHUARD René, Président technique
GENINASCA Charles, Trésorier-secrétaire
MADLIGER Margerite, Secrétaire

DOERFLIGER Claude
HENRY Camille
HEGYI Ariane
BONZON André



SEANCE DU COMITE SUISSE, en date du 13 février 1972

La séance a lieu à GENEVE, au domicile du Président, M. le Dr. H. BRANDT, à 10 h.

Présences : M. le Dr. H. Brandt
M. Chuard
M. Heghy
Mme Heghy
3 Membres du T.B. genevois
M. M. Favre
Mme. Madliger

La discussion porte sur l'activité du TB. dans le canton de Genève et celui de Neuchâtel.

GENEVE : Les salles sont nombreuses, mais les joueurs manquent.

NEUCHATEL : C'est le cas contraire, il y a une masse de joueurs, toutefois, il est très difficile d'obtenir des salles pour l'entraînement.

Prochain match à GENEVE

La date du 4 mars est retenue pour le prochain match à Genève, entre Neuchâtelois et Genevois. Il est prévu un déplacement avec **46** joueurs. Le programme est le suivant :

- 1) Critique
- 2) Problèmes actuels - place des joueurs
- 3) Voir s'il y a lieu de changer quelque chose
- 4) Discussion sur le mode d'entraînement.

M. Chuard réservera la salle pour le 4 mars et s'occupera de l'organisation du match.

La discussion se poursuit sur la technique du jeu, notamment sur la formation de joueurs gauchers.

Il en ressort deux éléments importants :

- 1) l'apprentissage du geste
- 2) l'apprentissage de la tactique, soit la formation de joueurs polyvalents.

La condition physique du joueur est la question primordiale et cette condition doit être développée.

Discussion sur la zone interdite.

Publicité.

La publicité doit être suivie et il est prévu les points suivants :

- 1) Propagande sérieuse à faire ce printemps
- 2) Vente des dépliant (fr. 1.-- la pièce)
- 3) Sortie de presse du règlement technique

Vente des cadres et essor à l'étranger

Des demandes nous parviennent des pays suivants :

MOZAMBIQUE - CANADA - NOUVELLE ZELANDE - AMERIQUE

Le T.B. se développe également d'une façon réjouissante en FRANCE.

Toutefois, à ces demandes reste toujours lié le problème, soit de construire les cadres à l'étranger, soit de les envoyer par voie maritime. Cette question n'est pas résolue.

Commercialisation

Il s'agit également de voir comment organiser la commercialisation des cadres, afin de régler l'autofinancement.

Match à STRASBOURG

Un match international est fixé aux 10-11 juin à STRASBOURG.

La séance est levée à 12 h. 15

La secrétaire
M. Madliger

Madliger

1971 5 juin. Création de la Fédération Internationale de TB avec **Mr. Brandt comme président**. Remarque : Il n'y avait que deux pays, la Suisse et la France. Notre but était bien sûr de faire connaître le TB, mais aussi de protéger les règles en indiquant dans les statuts qu'aucune modification ne serait effectuée pendant 15 ans.

June 5th, 1971. Creation of the International Union of TB with **Mr Brandt as president**. Remark : there were only two countries. Switzerland and France. Our purpose was naturally to make known the TB, but also to protect rules by indicating in the statutes that no modification would be made during 15 years.

Procès verbal de la Fédération Française

Réunion du Samedi 5/6/1971 à
GUNZGEN (Suisse) à 16 h 20

Assemblée Générale sous la tente

Le 5 juin 1971 les personnes suivantes se sont réunies à Gunzgen en Suisse et ont décidé de créer la Fédération Internationale de Tchouk-Ball

- Monsieur le Docteur Hermann Brandt (Suisse)
 - Madame Madléger ~~Madléger~~ (Suisse)
 - Monsieur Doerfliger Claude (Suisse)
 - Monsieur Favre Michel (Suisse)
 - Monsieur Wery Théo (France)
 - Madame Wery Irène (France)
 - Monsieur Delamarre Pierre (France)
 - Madame Pierre Delamarre (France)
- était excusé Monsieur Raymond Benoit (Canada)

Après discussion le Comité suivant est élu :

Président d'Honneur

Monsieur Pierre Seurin Président de la F.I.E.P. (Fédération Internationale d'Education Physique)

Président

Monsieur le Docteur Hermann Brandt (Suisse)
5, Rond-Point de Plainpalais
1205 Genève

Vice-Président (Amérique du Nord)
Monsieur Raymond Benoit (Canada)
3241 rue Hamelin, Ste Foy (Quebec)

Secrétaire Général

Monsieur Théo Wery (France)
8, rue du Professeur Philippe Bellocq
67 - Mundolsheim

Membres

Mesdames : Marguerite Madléger (Suisse)
Rue du Débarcadère 51
2 500 Bierne

Irène Wery (France)
8, rue du Professeur Philippe Bellocq
67 - Mundolsheim

Pierre Delamarre (France)
13, rue du Général Leclerc
67 - Mundolsheim

Messieurs : Pierre Delamarre (France)
13, rue du Général Leclerc
67 - Mundolsheim

Michel Favre (Suisse)
Henri Calame 1
2053 Cernier

Claude Doerfliger (Suisse)
Rue des Monts 7A
2053 Cernier

Camille Henry (Suisse)

Après avoir remercié les personnes présentes le Président remet les premiers exemplaires de son livre sur le Tchouk-Ball à Messieurs Wery et Favre

L'Assemblée décide :

- 1) de créer une commission sportive et technique et Monsieur Michel Favre est élu Président de cette commission

- 2) d'étudier un protocole d'accord avec le F.I.E.P.
- 3) de modifier les statuts proposés. Après modification faite ils sont adoptés (voir annexe)
- 4) que les cadres de renvoi officiels seront ceux, dont la marque est déposée en Suisse, et distribués par Tchouk-Ball Diffusion (Suisse)
- 5) d'accepter les soutiens publicitaires sauf ceux concernant l'alcool et le tabac ou n'étant pas conformes aux bonnes moeurs.

Le Président lève la séance à 16 h 30.

Le Président

Le Secrétaire Général





Fédération Internationale de Tchouk-Ball (F. I. T. B.)



FEDERATION INTERNATIONALE DE TCHOUK - BALL

Statuts

- Article 1. L' Association dite Fédération Internationale de Tchouk-Ball a pour buts :
- de regrouper les Fédération s'occupant de ce sport dans les différents pays ;
 - de faire respecter la Charte du Tchouk-Ball
 - de règlementer les rencontres internationales et de les placer sous son égide ;
 - d'élaborer les règles internationales pour la pratique de ce sport.
- Article 2. L'Association élabore des statuts qui permettent à tous les pays d'adhérer sans discrimination à la F.I.T.B., sous condition de souscrire à la charte de ce sport. Dans ce sens elle exclut toute discussion sur le plan politique ou religieux.
- Article 3. Peuvent être membre :
- a) les pays ayant une Fédération de Tchouk-Ball et dont les statuts sont reconnus par la F.I.T.B. et qui acceptent ces statuts
 - b) les personnes, qui dans les pays où la Fédération de Tchouk-Ball n'est pas encore créée, ont obtenu des pouvoirs de la F.I.T.B. pour la représenter.
- Article 4. Les cotisation annuelles sont fixées par le Bureau Fédéral. Tous dons legs et subventions sont acceptés par le F.I.T.B. Le budget fait l'objet de discussions et décisions internes du Bureau Fédéral, il est présenté à l'Assemblée Générale.

ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT

- Article 5. Le Conseil Fédéral de l'Association est composé au minimum de sept membres et au maximum de quinze membres, élus en Assemblée Générale et au scrutin secret, pour une durée de 4 ans.

Article 6. Sont membres avec voix délibératives les membres et pays affiliés à la F.I.T.B. et à jour de leurs cotisations. Chaque pays affilié disposera de deux délégués ayant chacun une voix. Les pays où il n'y a pas de Fédération de Tchouk-Ball pourront être représentés par des membres individuels. Les membres individuels ne pourront disposer de plus d'un tiers des voix des pays membres.

Article 7. Le Conseil Fédéral se renouvelle par moitié tous les quatre ans. Les membres sortants sont rééligibles immédiatement. Les fonctions de membre du Conseil sont gratuites. Le Conseil élit tous les quatre ans son bureau qui est composé :

- d'un Président
- d'au moins un Vice-Président
- d'un Secrétaire Général
- d'un Trésorier
- de membres.

Article 8. Le Conseil se réunit une fois tous les deux ans et chaque fois qu'il est convoqué par son Président. Il est tenu procès-verbal sur un registre par le Secrétaire.

Article 9. Pour qu'une Assemblée générale soit valable la moitié des membres doivent être présents ou avoir donné un pouvoir écrit à une personne qui ne peut détenir plus de deux pouvoirs en dehors du sien, chaque pays ne peut détenir que les voix d'un autre pays par pouvoir écrit. Elle délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le Président et présentées par les membres du Conseil où les pays membres. La majorité sera déterminée par la moitié des voix présentes plus une et au moins par la moitié des voix inscrites. Les membres seront convoqués trois mois à l'avance. Il sera tenu procès verbal par le Secrétaire.

Article 10. Les membres fondateurs de la F.I.T.B. gardent une voix délibérative à toutes les instances et pendant une période de quinze ans, même s'ils ne font plus partie de ces instances. Cet article ne peut être modifié, même en Assemblée Générale Fédérale.

Article 11. Les statuts (sauf l'article 10) peuvent être modifiés en Assemblée Générale après demande d'inscription à l'ordre du jour. L'Assemblée Générale devra se prononcer par une majorité des deux tiers des membres de l'Association. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais deux mois après et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Article 12. La dissolution de l'Association doit être prononcée en Assemblée Générale et à la majorité des deux tiers des membres de l'Association.

Article 13. Le Bureau Fédéral forme les commissions, présidées par un membre du Conseil Fédéral, qu'il juge nécessaire et le règlement intérieur qui précèdera les règlements sportifs et autres.

Les présents statuts ont été adoptés par l'Assemblée Générale constitutive, au samedi 6/5/1971, réunie à Gunzgen (Suisse).

Le Président

Le Secrétaire Général

[Signature]

[Signature]

La discussion reste en suspens pour le moment, étant donné que le prix de revient du cadre de renvoi serait en principe trop honoreux

9.- La prochaine rencontre internationale est prévue pour début septembre.

La séance est levée à 18 h. 30 et chacun reprend sa route, pour rentrer at home.

B ienne, le 6 juin 1971

La Secrétaire
M. Madliger

Fédération Internationale de Tchoukball



Séance et rencontre de la F.I.T.B. le 5 juin 1971 à
G R U N Z G E N (Autoroute Olten - Zurich)

en présence de :

- M. le Dr. Hermann BRANDT
- M. Michel FAVRE
- M. Th. Verez
- M. Cl. Doerflinger
- M. Delamarre
- Mme Verez
- Mme Delamarre
- Mme M. Madliger

La rencontre se déroule dans un agréable restauroute, à l'entrée de l'autoroute de Zurich. Comme il y a peu de monde, nous nous sentons un peu à la maison ! Nos amis et collaborateurs français arrivent bientôt, en compagnie de leurs épouses. Il s'agit de M. et Mme. Th. Verez, M. et Mme. Delamarre.

La séance de la F.I.T.B. est cordialement ouverte par son Président, animateur et âme de la Société tout à la fois, M. le Dr. Hermann BRANDT. Il précise tout d'abord que son but, notre but doit être inspiré constamment de ce qui a fait le prix Thulin. Il faut conserver les liens solides sur ces doctrines de base.

Ensuite, M. le Dr. Brandt réserve une surprise agréable à MM. Verez et Favre. Il sort de sa serviette, pleine à craquer, 2 exemplaires de son livre, qui vient de sortir de presse et en fait don à ces deux Messieurs, en l'honneur de la FITB.

Le Président demande de nous engager mutuellement à ne rien décider d'important, sans communiquer avec la F.I.E.F.

Voici les points principaux de la séance :

- 1.- Lecture de la lettre reçue de M. Raymond BENOIT, du Canada.
- 2.- Envoi du livre de M. Brandt et de documents au Canada. Le point d'impact au Canada est donc lancé.
- 3.- Le Mozambique a également demandé des renseignements, s'intéresse à la F.I.T.B. et désire pratiquer le Tchouk-Ball.
- 4.- La Vice-Présidence pour l'Afrique est confiée à M. Norouha Feio, LORENZO-MARQUES, à qui nous écrivons.
- 5.- Nous écrivons aussi à M. Aw. WILLEE, afin de lui demander
- 6.- Le Comité de la F.I.T.B. est nommé comme suit :

Président d'H onneur :	M. PIERRE SERIN
Président :	M. le Dr. Hermann BRANDT
Vice-Président :	Raymond BENOIT (Amérique du Nord-Canada)
Secrétaire :	M. Th. VEREZ
Membres :	MM. FAVRE Michel DOERFLINGER Claude Mme Verez Mme DELAMARRE M. DELAMARRE Mme M. MADLIGER

Commission technique : M. FAVRE Michel

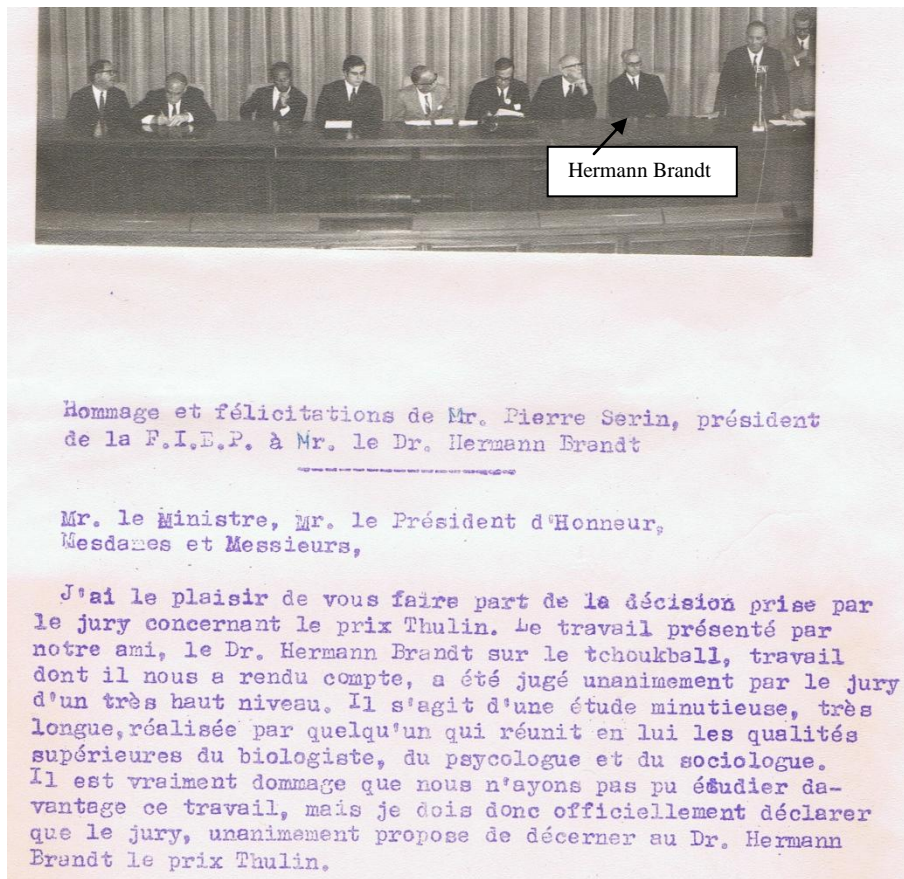
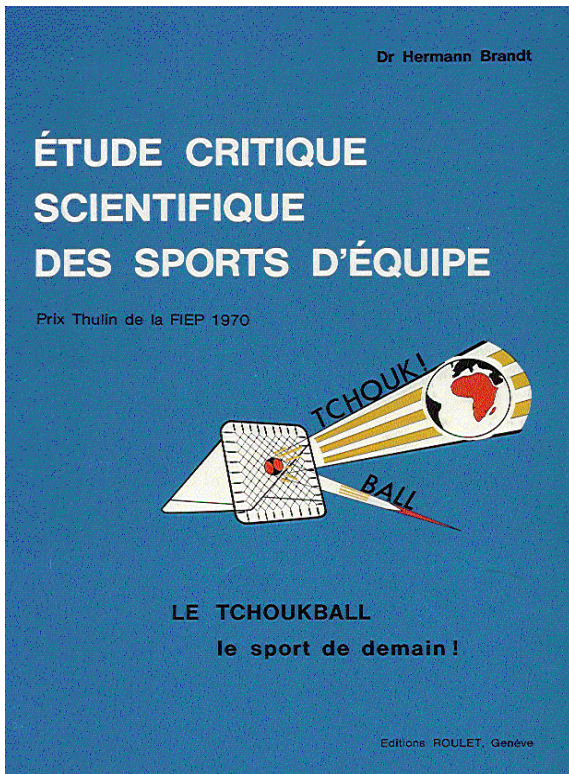
- 7.- Lecture, discussions et modifications des statuts proposés, comme suit :
 - Art. 1 - Adopté
 - Art. 2 - L'Association élabore des statuts qui permettent à tous les pays d'adhérer à la F.I.T.B. sans discrimination, à condition d'accepter la charte de ce sport. Dans ce sens, elle exclut toute discussion politique ou religieuse.
 - Art. 3.- Tombe
 - Art. 4.- Peuvent être membres :
 - 1.- Les Pays ayant une Fédération de Tchouk-Ball, dont les statuts sont reconnus par la F.I.T.B. et qui acceptent ces statuts.
 - 2.- Les personnes qui, dans les Pays où la Fédération de Tchouk-Ball n'est pas agréée, ont obtenu des pouvoirs de la F.I.T.B. pour la représenter.
 - Art. 5.- Accepté
Ajouter :
Tout leg ou subvention sont acceptés par la F.I.T.B. Le budget fait l'objet de discussions internes du Bureau Fédéral. Il sera présenté à l'Assemblée Générale.
 - Art. 6.- Accepté
 - Art. 7.- Accepté
 - Art. 8.- Accepté
 - Art. 9.- Accepté
 - Art.10.- Accepté - une phrase à supprimer
 - Art.11.- Accepté
 - Art.12.- Accepté - modifié quelque peu
 - Art.13.- Accepté
 - Art.14.- Accepté
 - Art.15.- Supprimé

7.- Discussion des considérations générales.

8.- Question importante : Marque du cadre de renvoi. La marque n'est pas déposée internationalement. La question est de savoir si l'on veut faire quelque chose dans chaque pays, pour protéger la fabrication suisse. Discussion du prix du T.B. en France, qui se révèle plus cher qu'en Suisse.

Membres fondateurs :
 Monsieur le Docteur Hermann Brandt (Suisse)
 Madame Madliger Margot (Suisse)
 Monsieur Doerfliger Claude (Suisse)
 Monsieur Favre Michel (Suisse)
 Monsieur Werey Théo (France)
 Madame Werey Irène (France)
 Monsieur Delamarre Pierre (France)
 Madame Pierre Delamarre (France)

1971 5 juin. Sortie du livre **Etude critique scientifique des sports d'équipe.**

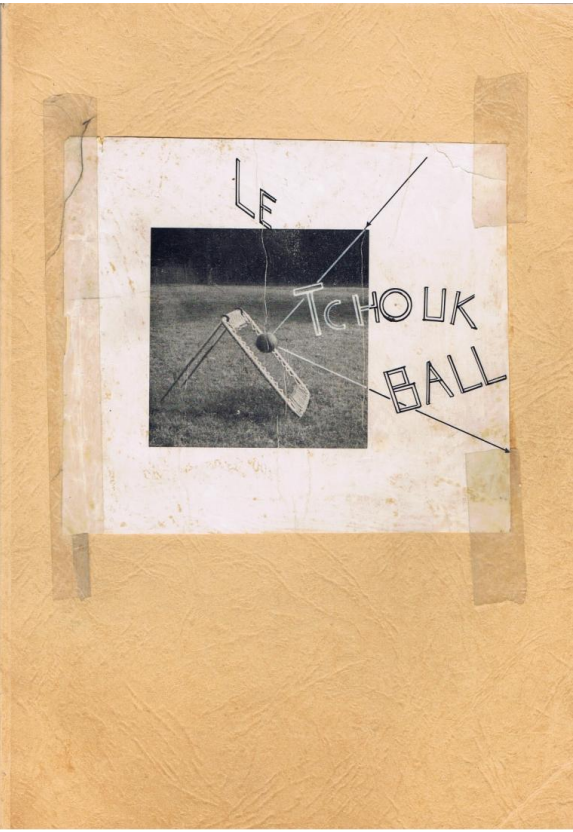


Hommage de Mr. Leal de Oliveira, président d'honneur à
Mr. Hermann Brandt

Dans plusieurs cours et congrès internationaux, la première fois que je l'ai vu à Bordeaux, j'ai été impressionné par sa facilité d'élocution, manœuvre des notions scientifiques et physiologiques. Nous étions en face d'une personnalité très cultivée, non un simple théoricien, mais un praticien. Alors, nous avons pensé à un concours littéraire international sur la théorie de l'éducation physique. Nous avons publié le règlement en 3 langues. Nous attendions beaucoup de concurrents mais, comme il s'agissait de traiter le sujet au point de vue biologique, pédagogique et technique, cette condition a limité le nombre de concurrents. Nous devions aller de l'avant, afin d'exiger que la littérature sur l'éducation physique serait une matière inter-disciplinaire. Cela exigeait de la part des concurrents une culture générale approfondie et une culture spécifique théorique et pratique à la hauteur de nos idées. Alors Mr. le Dr. Hermann Brandt est le candidat qui gagne le prix Thulin. Je dois donc, si vous me le permettez, lui remettre ce prix qui est composé de 2000 dollars offert par le ministère de l'Education nationale du Portugal, somme destinée à l'impression du livre, et d'une médaille en bronze commémorative. Nous avons hérité du major Thulin, une somme considérable pour frapper les médailles destinées aux futurs lauréats.



Hermann Brandt



TERMINOU O SEMINÁRIO INTERNACIONAL DE EDUCAÇÃO FÍSICA

No auditório da Faculdade de Letras terminou, ao fim da manhã, o Seminário Internacional de Educação Física, que, desde há dias, estava a decorrer, nas instalações do I. N. E. F., promovido pelos Ministérios da Educação Nacional e do Ultramar.

Na sessão de encerramento, presidida pelo subsecretário de Estado da Juventude e Desportos, que se encontrava ladeado pelo presidente de honra da Federação Internacional de Educação Física, dr. Leal de Oliveira, foi entregue o prémio literário sobre Teoria da Educação Física, no valor de 2 mil dólares, ao dr. Hermann Brandt, de nacionalidade suíça.

vidade desportiva de um país implica o aumento constante da intervenção de regulamentação e disciplina.

— E compreende-se — afirmou — que assim suceda: por mais ampla que seja a esfera dentro da qual os organismos desportivos se podem livremente movimentar e autodisciplinar, existe sempre um ponto para além do qual é indispensável que o Estado ponha o selo da autoridade pública em normas e em decisões que dela carecem para ganharem relevância jurídica na sociedade.

• A Educação Física ao serviço da Humanidade

• As responsabilidades não estão compartilhadas

Falaram os professores João Infante, presidente da comissão organizadora do Seminário; Fernando Ferreira; Madame Anderson, M. Lauriant; Ernest Jokl; e Gutuseppe La Cava.

No final, o subsecretário de Estado da Juventude e Desportos começou por afirmar:

— O Estado Moderno intervém, na vida social para regulamentar e disciplinar as iniciativas privadas e para estimular aquelas de cuja prossecução resulte benefício para o interesse geral, apoiando-as directamente ou criando as condições mais favoráveis ao seu desenvolvimento e, ainda, em certos casos, para prosseguir actividades que a essa iniciativa não podem ou não devem ser deixadas.

Disse depois:

— O crescimento da acti-

Mais adiante sublinhou: — Ao contrário do que sucede no que respeita à regulamentação e disciplina e à criação de infra-estruturas as responsabilidades não estão, entre nós, partilhadas: cabem inteiramente ao Estado, pois só a ele compete a formação dos agentes de ensino gímnodesportivos.

Após referir-se à conjugação de infra-estruturas materiais com meios humanos, aquele membro do Governo salientou que, em Portugal «a educação física terá de ser, acima de tudo, formativa e motora de desenvolvimento de virtudes individuais e colectivas».

A terminar, o dr. Soares de Albergaria sugeriu aos participantes no Seminário que continuem a bater-se, por todo o Mundo, por uma educação física, cada vez mais humana, melhor posta ao serviço da formação integral do homem e, assim, ao do progresso de toda a humanidade».

ca marcação concernente do Saus - Secretaria



Remerciements du Dr. Hermann Brandt.

Cette cérémonie coïncide avec un évènement qui, pour moi, est aussi extrêmement émouvant: c'est le départ de notre Président. Tout cela me permet d'expliquer en quelques mots comment il se fait que j'ai eu le courage de me présenter comme candidat au prix Thulin. Il fallait un courage en son temps, car je connaissais les exigences de la Fédération et de son Président, en particulier. Et je dois ici, avant tout, apporter un hommage à ceux qui m'ont permis d'acquérir les notions d'expérimenter techniquement les valeurs que nous défendons. Et cet hommage remonte très haut; je me sens obligé de penser à mon père, qui, autour des années 1910 avait découvert dans une librairie quelque part en Suisse, un livre signé Lefebvre, et qui parlait pour la première fois de la méthode suédoise. Et c'est lui, quand j'avais environ 10 ans, qui m'a appris ce qu'était l'éducation physique systématique. Je rends un autre hommage à tous ces éducateurs physiques qui m'ont accueilli comme un frère, moi médecin, qui m'ont accueilli comme des leurs, et je vous avoue franchement que ce n'est pas le moindre des mérites de ces gens là de m'avoir accueilli, comme n'importe quel éducateur physique qui comprenait leurs préoccupations. Et je pense à Dehou de Liège, chez qui j'avais passé quelque temps en 1927 pour comprendre par un pédagogue remarquable, en quoi consistait l'éducation physique, systématique, méthodique qui me passionnait et que je comprenais à travers des notions très rudimentaires. C'est lui qui m'a lancé dans le congrès de Bordeaux en 1938, où j'ai eu le privilège de rencontrer pour la première fois notre ami, Leal de Oliveira, président de la F.I.E.P. (Fédération Interne d'Education Physique) et vous pensez bien alors l'estime que j'ai pour cet homme, et l'amitié dont il m'a toujours entouré a été un des éléments qui m'a permis d'évoluer dans le cadre des éducateurs physiques comme un des leurs.

Si j'ai été passionné d'éducation physique et de sport, je le dois à ces personnes, commençant par le président Leal de Oliveira, continuant par mon ami Pierre Serin, secrétaire de la F.I.E.P. qui a toujours été pour moi, un excellent ami.

Je citerai des sources extraordinaires: je pense en particulier à une école implantée à Genève, il y a très longtemps, et qui venant de Springfield, d'Amérique, où j'ai eu l'occasion de voir les grands chefs des écoles d'éducation physique mondiale, venant donner des cours que j'ai suivi avec eux. Et j'ai été inoculé par cette passion d'éducation physique.

Mon cher président d'honneur, je dois aux gens comme vous d'avoir apprécié la grande valeur de l'éducation physique, avec des gens normaux et même des champions, et de m'être posé des problèmes qui comportent tous ces faits d'éducation physique et de sport; c'est grâce à eux que j'ai été amené à le faire. Je déclare ici, que l'amitié qui m'a entouré dans tous les congrès et les cours d'éducation physique où j'ai été

invité, tous ceux qui m'ont invité ont contribué à faire de moi, un homme qui avait l'idée que la médecine est une chose, et l'éducation physique une autre chose, et méritait un effort particulier.

Je pense aux cours que j'ai vécu à Madrid, à Lisbonne et à bien d'autres endroits, et je me rends compte maintenant, en recueillant le prix, que je suis le produit presque mathématique de toutes ces influences, ces expériences que je vous dois. Alors je voudrais, en remerciant le ministère compétent du Portugal, et sous cette distinction que l'on m'accorde, dire combien nous avons apprécié le rôle du Portugal dans tous ces problèmes d'éducation physique. Nous avons pris l'habitude de considérer que le Portugal est à l'avant-garde à tous points de vue, et surtout de l'appui qu'il donne à l'éducation physique, au point que pour nous, dans le centre de l'Europe, considérer le Portugal et de Oliveira, c'était considérer des gens qui savent ce qu'il faut faire pour appuyer ceux qui travaillent pour l'éducation physique.

En terminant, les remerciements pauvres que je puis donner pour une si grande chose, je dois dire que j'ai appris par vous par mes amis sportifs que je contrôlais, et avec qui je faisais du sport, par les jeunes qui m'ont entouré, j'ai appris une chose qui est essentielle, c'est la valeur de l'avenir. Je pense aux jeunes et je dois vous dire que, si j'ai participé à ce concours, c'est parce que je désirais apporter une contribution, si petite soit-elle, à l'édification d'une action pour les jeunes d'avenir, ceux que nous rencontrons et que nous rencontrerons sur notre chemin.

Monsieur le Président d'Honneur, et Monsieur le futur Président, actif, je pense aussi à tous nos amis, à tous ceux qui m'ont entouré, c'est à eux que revient l'honneur de ce prix, c'est par eux que j'ai eu le courage de concourir. Je ne saurais répéter assez en acceptant cet hommage, que je ne suis que comme le résultat des influences et amitiés que j'ai subies à votre contact et avec vous tous. Et j'espère alors que, ce que je pourrai faire encore avec ce petit bouquin qu'on publiera, avec l'appui de tous mes amis de la F.I.E.P. j'espère que mon espoir, le seul espoir que j'avais en concourant, c'était de rendre service, et je vous remercie de m'avoir amené à pouvoir le faire.

Lisbonne, le 16 août 1970



Hermann Brandt

Le 3e volume sorti de presse est pour mon ami Michel Faur qui a contribué largement à l'établissement de cet ouvrage sur honneur reconnaissant

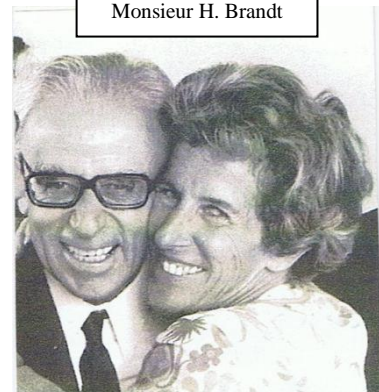
*H. Brandt
S. D. P.*

ÉTUDE CRITIQUE SCIENTIFIQUE
DES
SPORTS D'ÉQUIPE

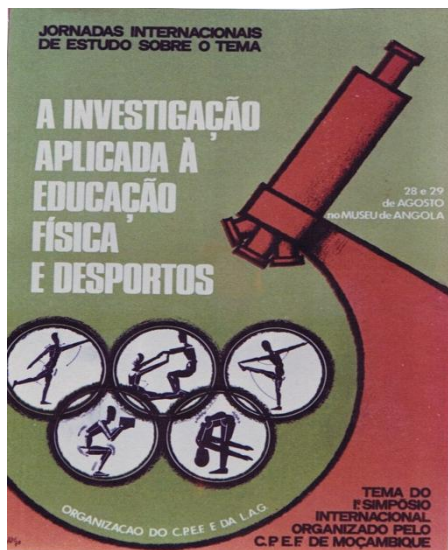
Messieurs
T Wery et H. Brandt



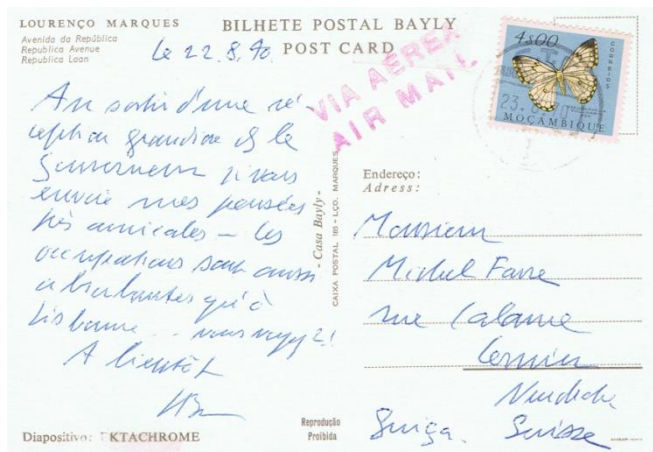
Madame G. Brandt
Monsieur H. Brandt



Après le congrès de Lisbonne, quelques jours plus tard, le Dr Brandt a été invité par la Fédération internationale d'éducation physique, au deuxième congrès qui aura lieu Lourenço Marques, au Mozambique. Il est invité comme conférencier et hôte d'honneur à cette importante réunion. Il pourra ainsi présenter devant un auditoire formé par les plus grands spécialistes de plus de cinquante pays d'Europe et des deux Amériques, le résultat des travaux qui lui ont déjà valu une renommée mondiale. (Sa femme et Michel Favre, nous sommes rentrés en Suisse.)



Les Photos de l'affiche du congrès sont tirées de son livre (De l'Education Physique aux Sports par la Biologie)



En 1971, rencontre avec quelques amis d'Hermann Brandt et quelques-uns des footballeurs que j'entraînai, dans la propriété du Docteur à Sézegnin GE (photographie ci-dessous). Au début on jouait avec une zone délimitée par une ligne droite à 3m du cadre.



Tchoukball dans le jardin du Dr Brandt à Sézegnin.

Le 31 octobre 1971, Genève, centre sportif du « Bout du monde » : les premiers joueurs internationaux de tchoukball rentrent dans la salle, à l'époque entièrement recouverte de goudron. Ces joueurs provenant des fédérations suisses et françaises, toutes deux créées cette année-là, se rencontrent pour la première fois dans un cadre officiel. L'équipe de Suisse est formée de joueurs provenant du FC Fontainemelon (entraînés par Michel Favre) et d'un petit groupe de joueurs de Genève, tandis que leurs homologues français sont tous originaires de la région de Strasbourg.

Le match se déroule sous les deux formes de jeu alors officielles : mono polaire et bipolaire.

La rencontre s'achève sur le score de 53 à 49 (bipolaire) pour l'équipe de France.

TCHOUKBALL

PREMIER PRIX MONDIAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE

La Fédération Internationale de TCHOUKBALL organise la première rencontre franco-suisse le



Dimanche 31 octobre 1971
dès 9 heures au
PAVILLON DES SPORTS - Champel

La rencontre sera jouée sous les deux formes officielles

UNIPOLAIRE - BIPOLAIRE

Ce sera la première manifestation publique de ce nouveau sport déjà très connu à l'étranger.



Michel Favre



Le 31 octobre 1971, Genève, centre sportif du « Bout du monde » salle, à l'époque entièrement recouverte de goudron

en 2000 Festival International Tchoukball salle entièrement recouverte de plancher

1972 29 août. Je suis invité par l'association YMCA pour présenter le TB dans le cadre des jeux olympiques de Munich.

Participación '72
Social Action Programmes
The Swiss YMCA

Munich 1972

The demonstration of Tchoukball, a new team game. (Described in World Communique, July-August 1971.)
Tchoukball, ein neues Teamspiel, wird erläutert und vorgeführt. (Auszugliche Beschreibung in World Communique, Juli-August 1971.)
Démonstration d'un nouveau sport d'équipe: le Tchoukball. (Règles du jeu dans l'édition juillet-août 1971 de World Communique.)
Demostración de un nuevo deporte de equipo: Tchoukball. (Reglas del juego en la edición julio-agosto de 1971 de World Communique.)

Physical Education Consultation, Munich
November-December 1972

Journal of
PHYSICAL EDUCATION
March-April 1973

Fédération Internationale de Tchouk-Ball (F. I. T. B.)

Président: Docteur en Médecine H. BRANDT
5, rond-point de l'Alpolaire
1205 GENEVE (Suisse)

Secrétaire général: Th. WERY
8, rue de Professeur-Philippe-Balloz
67 MUNDOLSHEIM (France)

Unabridged Rules Available from:
MICHEL FAVRE,
1, Rue Henri Calame,
2053, Cermier, Switzerland

Text: THE SCIENCE OF TCHOUKBALL
191 pp., by Dr. Hermann Bronch
(in French only)
Publisher:
Editions Roulet,
2 bis, Boulevard de Promenades,
1227, Corange - Geneva,
Switzerland

JOURNAL OF PHYSICAL EDUCATION: M...

"TCHOUKBALL"

"A GAME FOR PEACE"